

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°114 deuxième trimestre 2011

SOMMAIRE

Sommaire.....	57
- Correspondance de Moïse Amyraut à André Rivet (fin) par Jean-Luc TULOT.....	58
- Jean Goujon un sculpteur huguenot de la Renaissance Par Christiane GUTTINGER.....	75
- Les victimes nobles de la Saint-Barthélemy parisienne (24 août 1572) par Thierry DUPUY.....	77
- Généalogie et banque protestante : Les origines de la banque de Neuflyze- OBC par Thierry Du PASQUIER	85
- Le baron Ferdinand de Turckheim (1811 - 1914) Par Madeleine SOUCHE.....	102
- Charles Moulin , comédien et homme de coeur par Myriam PROVENCE.....	105

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 230 exemplaires

Dépôt légal : juin 2011

Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361

Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

**CORRESPONDANCE DE MOÏSE AMYRAUT
A ANDRÉ RIVET**

Nous reproduisons ci-après, la fin de cette correspondance, présentée et annotée par Monsieur Jean-Luc Tulot.

* * * *

**31 décembre 1642 - Saumur
à André Rivet**

Monsieur,

J'ay esté fort estonné d'apprendre par une lettre d'un mien frère¹, qui est aux Pays-Bas, que vous n'aviés pas receu les remercimens que ie vous ay faits il y a si longtemps du livre qu'il vous a pleu me faire donner par M. de Lerpinière, et suis marry qu'il leur soit arrivé accident qui a empesché que vous ne fussiés informé de ma gratitude en cet égard. Je le répète donc à cette heure avec le mesme resentiment que i'en avois autres fois et pour ce que c'est un témoignage de l'honneur de vostre bonne volonté que ie prise singulièrement et par le profit que i'y ay fait, comme ie fais en tout ce qui sort de vostre main, que i'ay accoustumé de lire avec beaucoup de soin et d'admiration. Dieu vous vueille conserver très longuement à son Eglise en cette vigueur et d'esprit et de corps, qu'il vous a continuée iusques icy nonobstant les années.

Au reste, Monsieur, vous apprendrés par les lettres de M. de Lerpinière comment les enfans de Monsieur le colonel Colpatris sont enfin logés chez luy. J'ay esté diverses fois sur le point de vous faire quelque espèces de plainte de ce que M. Charrier, leur gouverneur, les tint si longtemps en une hostellerie. Mais puis qu'il en est sorti et s'est logé comme il a fait, ie suis bien aise de m'en estre abstenu et espère que désormais cela ira fort bien. Je voudrois

¹ Il s'agit peut être de François Amyrault (1590-1651), sieur du Saulgé, frère de Moïse qui était marchand.

leur pouvoir rendre quelque service et ne manqueray iamais comme ie le vous disois par les lettres qui ne sont pas parvenues iusques à vous de témoigner à tous ceux qui me seront recommandé de vostre part combien ie vous honore et combien ie désire me conserver vostre bonne volonté comme une chère et précieuse bénédiction.

Vous avés à cette heure sceu la mort de Monsieur le Cardinal², qui n'a apporté aucun changement ni en l'estat du public ni an nostre particulier. Monsieur nostre Gouverneur³ estant par la grâce de Dieu bien avant dans les bonnes grâces du Roy, i'espère que nous vivrons toujours icy dans le repos duquel nous iouissons soubs sa bonne et favorable conduite. On nous dit icy quelque mauvaise nouvelle de vos quartiers, comme s'il y avoit quelque malentendu dans le gouvernement qui nous mettroit plus en pene qu'il nous fait si nous le croyons. Dieu vueille avoir soin de son Eglise et de l'Estat.

Je prens la hardiesse de vous adresser une lettre pour mon frère, que ie vous supplie très humblement, Monsieur, luy vouloir faire donner et l'honorer de vostre bonne volonté pour l'amour de moy. Je le reconnoistray par mes respects et par toutes sortes de preuves que ie suis,

Monsieur,

*Vostre très humble et obéissant
serviteur*

Amyraut

De Saumur, ce dernier de l'an 1642.

B. U. Leyde, BPL 300/54

² Le cardinal de Richelieu est mort le 4 décembre 1642 à Paris, à l'âge de 57 ans. H. BOTS et P. LEROY, « La mort de Richelieu vue par des protestants. André Rivet et ses correspondants » in LIAS, IV, 1977, I, p. 85-98.

³ Urbain de Maillé (1597-1650), marquis de Brézé, beau-frère de Richelieu, maréchal de France (1632), était gouverneur d'Anjou et des villes et châteaux d'Angers et de Saumur.

27 mars 1643 - Saumur
à André Rivet

Monsieur,

Je sçay bien qu'un homme de vostre condition et de vos occupations ne doit pas estre importuné de recommandations vulgaires. Mais aussi celui-cy n'est elle de cette qualité ni en elle mesme ni à mon égard. Il est question de Monsieur Niotte qui le vous rendra, fils de Monsieur Niottes, grenetier en cette ville et ancien de nostre Eglise⁴ il y a desjà fort longtemps, personnage d'une intégrité et piété singulière outre les autres parties qui le rendent des plus que recommandables qui soyent en ces quartiers et loin alentour.

Ce ieune homme a mieux aimé les armes que les lettres et n'a iamais donné d'autres mécontentment à ses parens que cettuy-là. Monsieur son père s'en console aisément par la force de son esprit. Mademoiselle sa mère, une des plus honnestes femmes du pays et qui a le plus de tendresse pour ses enfants, le porte un peu plus impatiemment, et cherche sa consolation principalement à l'espérance que les amis de Monsieur son marry luy peuvent donner quoi aura soin de luy par de là. Nous le recommandons particulièrement à Monsieur de Bouterne⁵ que Monsieur Niotte et moy avons l'honneur de cognoistre depuis longtemps.

Nous attendons aussi, Monsieur, de vostre bonté que vous ne luy refuserés pas vos bons advertissemens et dans les occasions les témoignages de l'honneur de vostre bonne volonté le plustost que faire se pourra et tâchera de laisser à quelque degré plus haut que de simple soldat où peut-estre aura t-on besoin de vostre crédit. Pour cette heure, ie ne requier rien de vous Monsieur sinon qu'il vous plaise de l'aimer vous assurant (la fin de la lettre est dissimulée par la reliure).

B. U. Leyde, BPL 300/56

⁴ Philippe Niotte, fils de Philippe Niotte, conseiller du Roi et contrôleur du grenier à sel, et de Marie Chiton.

⁵ M. de Bouterne avait été le gouverneur de Maurice et de Gaspard de Coligny, les fils du maréchal de Châtillon.

**18 août 1643 - Saumur
à André Rivet**

Monsieur,

J'ay reçu depuis peu la lettre qu'il vous a plu m'escrire par ce ieune gentilhomme de Prusse, qui a séjourné fort longtemps par le chemin. Je ne manqueray pas de luy rendre tous les services qui seront en ma puissance et selon l'honneur que ie vous doibs. Quant à Messieurs Kilpatris et à leur gouverneur ie ne doute pas que vous n'ayés receu les lettres que M. de Lerpinière et moy vous en avons escrites il y a desjà quelque temps. Aussi n'est-il pas nécessaire que ie m'estendes là dessus. En tout cas ce que i'ay à vous en dire est qu'il sera fort expédient que Monsieur leur père les retire par devers soy ; et nous leur eussions conseillé de partir s'ils eussent eu l'argent qui leur est nécessaire. Ils l'attendent et ie pense qu'ils ne séjournent pas après l'avoir receu. Ce personnage pourroit estre plus utile en quelque autre employ qu'à conduire de ieune noblesse.

Au reste, Monsieur, ie ne doute pas que vous ne soyez informé d'ailleurs touchant ce qui s'est passé au dernier Synode de Poitou en la réjection de trois proposants de notre Académie. Ne recevoir pas des gens qui ne sont point taxés d'insuffisance, car on le leur a ainsi prononcé, et qui veulent signer la confession de foy et tous les règlements de nos Synodes nationaux est, ce semble, courir tout le grand galop au schisme⁶. Dieu nous en vueille préserver de donner mal contentement à ses serviteurs. Vostre autorité notamment en cette province là, peut beaucoup pour ramener les esprits à la raison. Pour nous, nous servirons Dieu pour la paix de Jérusalem. Mais ayant le témoignage de nostre Conscience et l'approbation de tant de grands personnages, nous ne sommes pas résolus de permettre que l'on nous face accroire, malgré que nous en ayons, que nous sommes Arminiens et que nous couvons encore quelque autre pire monstre. Le Seigneur Jésus vueille donner son esprit de sapience et de prudence et de modération à ceux à qui il a commis la conduite de son Eglise.

Je vous salue en toute submission et Mademoiselle Rivet et après vous avoir assuré de la très humble obéissance de ma femme et de ceux qui m'appartiennent, ie demeure,

Monsieur,

*Vostre très humble et obéissant
serviteur*

Amyraut

De Saumur, ce 18 aoust 1643.

B. U. Leyde, BPL 300/58

⁶ F. LAPLANCHE, *Orthodoxie et prédication. L'oeuvre d'Amyraut et la querelle de la grâce universelle*, p. 174.

16 septembre 1643 - Saumur
à André Rivet

Monsieur,

Je ne sçauroy suffisamment vous remercier pour tant de témoignages qu'il vous plaist me donner de l'honneur de vostre bonne volonté et particulièrement de la pène qu'il vous a pleu prendre en ce petit affaire que i'ay avec Monsieur de Vosberghe. Je luy escriis un mot pour luy faire sçavoir avec quel resentiment d'obligation i'ay receu les assurances qu'il vous a pleu me donner de sa bienveillance.

Quant à ma nièce d'Ostorne⁷, ie suis bien marry de l'aversion qu'elle a à la demeure des Païs-Bas, et luy en escriis mes sentimens dans le lettre que vous trouverés icy jointe et que i'ay laissée ouverte, afin que j'aye l'honneur que vous me soyés témoin de la façon en laquelle icy j'ay agi.

Je vous envoie les partie et les contes de Monsieur Kirckpatris, sur lesquelles, Monsieur, i'ay à vous dire trois choses. La première que pour l'honneur que ie porte à Monsieur son père et la considération de vostre recommandation, ie me suis offert de prendre connoissance de toutes ces affaires pécuniaires. Mais ayant reconnu qu'en estimant qu'il n'estoit pas nécessaire que ie m'en meslasse, ie me suis abstenu de rien approfondir, fors les contes de M. de Lerpinière qui m'en a bien voulu donner éclaircissement sans lequel il y a à mon advis tous sujet de satisfecit. La seconde que ledit Sieur de Lerpinière m'a dit qu'encore que ce ieune gentilhomme ne masse que 1 276 livres de debtes, si ne faut-il pas se tenir à cela si précisément qu'on ne présume qu'il se pourra encore trouver quelque chose d'avantageux et qu'ainsi les lettres de change ne s'en doivent pas du tout arrester là. Je pense pourtant que si les deux passent cette somme ce sera de peu. La troisième que ie suis entièrement d'avis que Monsieur de Kirckpatry donne un gouverneur à Messieurs ses enfans. Mais pour faire ce changement, il est nécessaire que son autorité mesme y intervienne pour les raisons que vostre singulière prudence conçoit assez. J'y en adjouteray volontiers une quatrième encore. C'est que peut-estre seroit-il bien à propos que Monsieur Kirckpatris retirast Messieurs ses enfans pour ce qu'ils seront autrement aucunement difficilement distraits des compagnies qui iusques icy les ont empeschés de faire tant de frais en ces quartiers qu'il seroit à désirer. Néanmoins s'il désire qu'ils séjournent icy davantages et qu'ils sortent de la maison dudit Sieur de Lerpinière, quoy que s'il y a quelque peri d'escrire en cet affaire ce n'est pas la maison qui en est cause. Je les recevray volontiers en la mienne quand il aura luy mesme apporté ce changement à leur gouvernement, car ie seray très aise de luy rendre service et de luy témoigner et en cette occurrence et en toutes autres de quel poids me sont toutes vos recommandations.

⁷ Marguerite Amyraut, nièce de Moïse Amyraut, seconde fille d'Abel Amyraut, sieur de Vaussoudun, notaire à Bourgueil, et de Jeanne Fagot, avait épousé en 1641, à Saumur, Piet Doosthorn van Sonneveld d'Alkmaar. Au printemps 1643, son mari et elle étaient partis pour les Provinces-Unies.

Sur ce ie vous salue et Mademoiselle Rivet en toute submission, et vous demande la communication de vos vœux pour la bénédiction du mariage de ma fille avec un des fils de Monsieur l'Advocat du Roy de cette ville⁸, duquel l'approbation universelle me promet du contentement, demeurant au reste pour toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très
obéissant serviteur
Amyraut

De Saumur, ce 16^e septemb. 1643.

B. U. Leyde, BPL 300/60

**4 novembre 1643 - Saumur
à André Rivet**

Je ne sçay par quel accident il est arrivé que ie n'ay point encore touché les mille livres dont vous m'avés escrit. Cela a fait que ie n'ay peu exécuter ce que Monsieur le colonel Kirkpatris a désiré de moy et que le Sr. Charrier est encore avec Messieurs ses enfans. J'apprens que l'aisné escrit à Monsieur son Père pour n'avoir point de gouverneur. Monsieur son Père verra ses raisons et s'il luy plaist me faire sçavoir sa résolution, ie la suivray de point en point ; estant toujours disposé à rendre aux personages de son mérite et de sa qualité et notamment à ceux qu'il vous plaist de me recommander, toutes sortes de services.

Monsieur de Lerpinière vous escrit, offrant de payer dix pour cent de change, ce qui me semble d'autant plus raisonnable qu'il y a desjà longtemps qu'il a avancé son argent. Je vous salue en toute submission et remettant une plus longue lettre à un autre temps, ie demeure,

Monsieur,

Vostre très humble et très
obéissant serviteur
Amyraut

De Saumur, ce 4 novembre 1643.

B. U. Leyde, BPL 300/62

⁸ Elisabeth Amyraut, âgée de 14 ans, épousa l'avocat François Bernard, sieur de Hautemont, âgé de 31 ans, fils de Paul Bernard, sieur de Bourilly et de Jeanne Drugeon. Sa vie conjugale fut brève, elle fut inhumée, le 14 avril 1645, à Saumur. Pour consoler sa femme, Amyraut écrivit en 1646, son *Discours sur l'état des fidèles après la mort*.

5 septembre 1644 – Saumur
Josué de La Place
à André Rivet⁹

Monsieur et très honoré frère,

J'embrasse volontiers cette occasion pour vous tesmoigner les ressentiments que j'ay de l'honneur que vous m'avez fait de m'escire de si honnestes lettres. Je ne pensois pas que ce petit livre que je vous avois envoyé méritasse cette faveur, moins encore le bon jugement que vous en avez fait. Ce que j'impute à une singulière grâce de Dieu qui veut par vostre approbation relever mon ouvrage et empescher qu'il ne succombe sous le sentiment de mes infirmités. Je m'esioi aussi grandement de ce que vous n'improvez pas le dessein auquel on m'a engagé qui n'est pas de respondre à Crellius, mais de réfuter les esciptions des Sociniens aux argumens par lesquels nous prouvons la divinité de Nostre Seigneur.

J'ay encores peu avancé en cet ouvrage, ayant été contrainct de l'interrompre quelque temps à cause de mes occupations et de indispositions. Mon souhait est de le pouvoir présenter au prochain synode national affin de ne rien mettre en lumière qui ne soit dans l'approbation de nos Eglises. Que si elles trouvoient bon que je respondisse aussi aux objections des Sociniens et qu'il pleust à Dieu m'en faire la grâce. J'espère que je le ferois tellement que je me donnerais bien de garde de rien oster à Monsieur Bistefeld de l'honneur qui luy est deu, seulement pourrois-je peut-estre faire voir pour la gloire de la vérité qu'outre ses responses on en peut encore alléguer d'autres solides à divers argumens estant impossible d'espuser un sujet si fertile.

J'ay veu ces jours passés les thèses de Monsieur Spanheim contre la grâce universelle, qui m'ont fort contristées parce qu'il semble vouloir rallumer le feu que le Synode National d'Alençon a très sagement esteinte. J'ay peur que Monsieur Amyraut, qui est à présent à La Rochelle pour ses affaires domestiques, quand il les aura leües ne s'estime obligé à les réfuter les raisons qui y sont estant aussi foibles contre luy comme elles sont fortes contre les Pélagiens et Arminiens. Je me persuade, Monsieur, que vous ne trouvez pas bon que hors du Royaume on face renaistre les divisions que nos Synodes nationaux s'efforcent d'estouffer, et espère que vous employerez le pouvoir que vostre crédit et sçavoir et prudence vous donnent pour secourir leurs saintes intentions¹⁰. Les nostres semblablement ne tendent par la grâce de Dieu qu'à la paix et édification publique à laquelle nous proposerons tousjours tous nos intérêts particuliers.

⁹ Il s'agit de la première des deux lettres de Josué de La Place à André Rivet, conservée dans la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Sachant que de La Place était considéré par les protestants orthodoxes, comme aussi dangereux que ses collègues et amis Louis Cappel et Amyraut (E. G. Léonard), on peut se demander si Rivet ne lui avait pas écrit surtout pour connaître sa réaction à la suite de la publication des thèses des étudiants de Spanheim contre la grâce universelle. Ce que traduit l'étonnement de Josué de La Place au contenu de la lettre de Rivet.

¹⁰ Ce passage de cette lettre de Josué de La Place est cité par F. P. van STAM, *The Controversy over the Theology of Saumur*, p. 193-194, note 45.

Je vous demande pardon si je vous interrompt de vos meilleures occupations si long temps. Je supplie très-humblement Nostre Seigneur qu'il vous conserve longuement en bonne santé à sa gloire à la grande édification de sa Ste Eglise et à la consolation de celui qui vous souhaitant toute prospérité et bénédiction demeure toute sa vie,

Monsieur et très honoré frère,

*Vostre très humble et très
obéissant serviteur*

J. de La Place

De Saumur, ce 5 sept. 1644.

B. U. Leyde, BPL 300/67

23 décembre 1645 – Saumur
Moïse Amyraut
à Charles Drelincourt¹¹

Monsieur et très honoré frère,

J'ay receu la lettre qu'il vous a pleu m'escrire à l'occasion de Monsieur Jortin¹² et ay dit à Madame Le Roux¹³, ce que ie pensois de cet affaire. Quant à ce qui est de Monsieur Rivet, ie voy qu'il veut que tout le monde sçache le différent qui est entre luy et moy. A la bonne heure. J'ay receu depuis peu de iours sa courte récrimination, ie vous envoie la réponse, que ie vous supplie très-humblement de vouloir communiquer à Messieurs vos collègues, puisqu'il a voulu qu'on leur monstrast les lettres par lesquelles il nous accuse de l'avoir calomnié, et puis après de les luy vouloir envoyer en mettant un peu de cire sur la couverture. Je ne vous demandes pas cette pène, Monsieur, s'il ne vous avoit escrits de cet affaire, et si vous n'aviés voulu prendre la pène de me mander ce qu'il vous en a écrit¹⁴. Je vous salue en toute submission et suis,

Monsieur et très honoré frère,

*Vostre très humble &
très
obéissant serviteur
Amyraut*

De Saumur, ce 23^e décembre 1645.

B. U. Leyde, BPL 273/167

¹¹ Charles Drelincourt (1595-1669), originaire de Sedan, était le pasteur de Charenton qui avait le plus d'affinités avec André Rivet comme le démontre les 160 lettres de lui, que conserve le Fonds Rivet de la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Drelincourt souffrait beaucoup de la querelle entre Amyraut et André Rivet et quoique les vues d'Amyraut ne présentent pas beaucoup d'attraits pour lui, il souhaitait que cette querelle prenne fin.

¹² Pierre Jortin, originaire de La Rochelle, ministre de Vitré depuis 1626, à la suite des dissensions qui l'opposaient à son collègue du Pestère, dut quitter en 1645 cette Eglise. Le synode de Charenton le nomma pasteur des Eglises de Gaste et de Lassay. Il fut brièvement régent de la cinquième au collège de Saumur et fut inhumé, le 8 octobre 1645, à Saumur. Il avait épousé le 7 janvier 1626 au temple de Saumur Anne Le Roux (1597-1675).

¹³ Esther de Gâtines ou de Gastines († 21 mai 1667), belle-mère de Pierre Jortin, originaire de Sedan, y avait épousé, le 3 avril 1594, Salomon Le Roux qui fut sergent-major de la garnison du château de Saumur.

¹⁴ Ce passage à partir de « Quant à ce qui est de Monsieur Rivet ... » est cité par F. Laplanche, p. 196, note 39 et plus brièvement par Van Stam, p. 274, note 61.

Sans date – Saumur¹⁵
à André Rivet

Monsieur,

Monsieur le conte d'Emden¹⁶ ayant désiré que ie vous informasse d'un accident qui luy est arrivé en ces quartiers, ie n'ay eu garde de manquer à luy rendre obéissance. Dès qu'il vint en cette ville, il y a environ neuf mois, il se logea chés un mien fort proche parent et de mon nom, a qui il a toujours donné toutes sortes de preuves de sa bonne volonté, comme aussi a t-il receu tout respect de sa part.

Selon ceste bonne intelligence, comme Monsieur le conte sortoit de la maison à iours réglés pour ses divertissemens, il menoit quelques fois ma cousine avec luy afin d'avoir sa compagnie et de luy part en ses bons cotés passe temps et suivant cette coutume, mercredi dernier à l'après disnée, il le mena dans une isle de nostre Loire distante de sept à huit cens pas de nos faux bourgs. Là comme ils estoient à la chasse aux petis oiseaux, Monsieur le conte ayant un fusil sur le bras, il se rencontra par malheur que mon cousin estoit fort proche de luy du costé de la bouche de son arme. Et comme ce povre homme eut apperceu un petit oiseau et qu'il essayois de le faire voir à Monsieur le conte, arriva que Monsieur le conte s'avançant donna du pied contre un petit tronc de bois qui sortoit de terre et tomba sur les genoux ; à cette secousse l'arme s'en alla et se déchargea toute dans le ventre de mon cousin qui mourut de cette playe quelques heures après. Il eut du temps pourtant pour connoistre sa mort et s'y disposer, ce qu'il fit Chrestiennement reconnoissant au reste la pleine et entière innocence de Monsieur le conte d'Emden en ce lamentable accident, dont ce ieune Prince a eu tous les ressentimens imaginables.

¹⁵ Cette lettre, non datée, est adressée à Monsieur Rivet, F. D. M. S. E., D. en Théologie, préposé par Monseigneur le prince d'Aurange sur l'Académie de Breda, à Breda. Le seul membre de la famille Amyraut qui mourut entre 1646, date de la venue de Rivet à Breda, et 1650 à Saumur et qui put être tué dans l'accident de chasse relaté dans cette lettre est l'avocat Jacques Amyraut inhumé le 11 avril 1647. Fils de Jacques Amyraut et de Marie Capet, baptisé le 20 février 1608 au temple de Saumur, il avait épousé le 19 juin 1640, au temple de Tours, Françoise Soubzmain. Ils eurent cinq enfants en 1641, 1642, 1643, 1644 et 1646. L'on peut se demander si cette lettre d'Amyraut n'est pas une tentative de renouer le contact avec André Rivet.

¹⁶ Ce comte d'Emden doit être Enno-Ludwig comte d'Ostfriesland (1632-1660), fils d'Ulrich II d'Ostfriesland et de Juliane de Hesse-Darmstadt, dont la présence à Saumur est attestée par Guillaume VI de Hesse-Cassel dans le journal qu'il tint lors du voyage qu'il fit en France en 1647. Bibliothèque Universitaire de Cassel, LMB 4° Ms Hess. 69.

Voilà, Monsieur, ce qu'il a voulu que ie vous escrivisse afin que, sur mon témoignage, il vous plaise partout où l'occasion s'en présentera attester de la vérité de ce fait, qui est icy si reconnuë de le vefve et de tout le monde que non tant pour la qualité de la personne, que pour la nature de l'action il ne s'en est fait aucune poursuite qu'elle qu'elle soit. Je n'ay rien à asjouter sinon que ie suis,

Monsieur,

*Vostre très humble et obéissant
serviteur*

Amyraut

B. U. Leyde, BPL 300/63

16 octobre 1649 – Thouars

Acte de ce qui est convenu à Thouars, pour l'accommodement des différens survenus entre les Sr. Guillaume Rivet, Sr. de Champvernon, pasteur de l'Eglise de Taillebourg, en Xaintonge, Vincent, pasteur de l'Eglise de La Rochelle & le Sr. Amyraut pasteur & professeur en théologie à Saumur¹⁷.

Nous prince de Tarente &c, accompagné de Messieurs de Marconnay, de Préau, de La Forest de Brédurière¹⁸, & des Sieurs Ranconnet, pasteur de l'Eglise de Mareuil¹⁹, Masson, pasteur de l'Eglise de Sivray²⁰, du Soul pasteur de l'Eglise de Lusignan²¹, qui avoient esté nommés par le Synode de Poictou pour se trouver près de nous, ayons pris cognoissance des différens qui estoient entre les Sieurs de Champvernon, Vincent & Amyraut.

Et d'abbord les dits Sieurs Vincent & Amyraut, se sont prévenus par la démonstration d'une charité & bien-veillance fraternelle, & ont protesté sainctement & devant Dieu qu'ilz donnoient à la gloire d'celuy & à la charité Chrestienne toutes les choses personnelles qui s'estoient passées entr'eux, & en oustre ont promis de se rendre mutuellement à l'advenir tous les bons offices d'une entière & cordiale amitié.

¹⁷ L'on remarquera qu'André Pineau ne fait pas état de cet événement dans sa lettre du 23 octobre 1651 et ne le mentionne que très brièvement, dans sa lettre du 12 novembre 1651.

¹⁸ Louis de Marconnay, sieur dudit lieu à Verger-sur-Dive dans le Pays de Mirebeau, Hector II de Préaux, sieur de Châtillon à Boussais au sud de Thouars et Frédéric Suzannet, sieur de La Forêt-Brédulière, de Petosse à l'ouest de Fontenay-Le-Comte, étaient des seigneurs huguenots appartenant au réseau de clientèle ou d'amitié des La Trémoille.

¹⁹ Jacques Ranconnet, pasteur de Mareuil-sur-Lay, dans le Bas-Poitou, au nord de Luçon.

²⁰ Jean Masson, pasteur de Civray de 1620 à 1661.

²¹ Isaac du Soul (1596-1676), pasteur de Lusignan de 1620 à 1649, puis professeur de théologie à l'académie de Saumur.

Et ayant grande affection de procurer en général la paix de nos Eglises, & prié les dessus dits d'y contribuer tout ce qui est de leur, ledit Sr. Amyraut a promis de se tenir tousjours ponctuellement aux arrestez & déclarations des Synodes nationaux : de ne se disputer ni de vive voix et par escrit des matières contestées entr'eux, & de moyenner entant qu'en luy sera envers ses collègues qu'ils garderont le mesme ordre.

Pareillement, les dits Sr. de Champvernon & Vincent ont promis de ne point escrire ni disputer de ces mesmes matières, & mesme de s'employer dans la Province de Xaintonge à procurer la paix, & à ce qu'elle ne porte aucune plainte au Synode national contre le dit Sr. Amyraut, ains seulement qu'elle fasse telles propositions générales qu'elle jugera à propos.

Et d'autant qu'il pourroit courir ci-après quelques livres de ces matières, ou estre faictes autres choses qui seroient capables de troubler la paix, nous en écrirons à ceux que nous jugerons nécessaire, pour les prier de travailler avec nous au repos & à la tranquillité de nos Eglises.

Et pource que le Sieur de Champvernon à déclaré avoir par l'ordre du Synode de Xaintonge mis sous la presse un certain escrit, touchant l'exposition du 7^e Chapitre de l'Epistre aux Romains, nous avons obtenu de luy qu'il ne le publiera point jusqu'au prochain Synode de Xaintonge, de l'avis duquel il dépendra & auquel nous en écrirons.

Que s'il survient quelques sujet de mescontentement entre les dits Sieurs de Champvernon, Vincent & Amyraut sur l'exécution du présent accommodement, ou qu'ilz eussent occasion de plainte de quelque lieu que ce fust, ilz le sont tous obligez de s'adresser à nous pour y apporter les remèdes convenables.

Faict au chasteau de Thouars, le seizième octobre, mil six cent quarante neuf.

*Le prince de Tarente Amyraut
Louis de Marconnay Ranconnet
Préau J. Masson
Guil. Rivet I. du Soul
Ph. Vincent*

BPU Genève, Archives Tronchin 8, fol. 215-216.

18 octobre 1649 – Thouars
Philippe Vincent
à André Rivet

Monsieur & très honoré frère,

Je vous avois dès cy-devant donné advis du charitable desseing qu'avoit Monseigneur le prince de Tarente de nous remettre bien Monsieur Amyraut & moy, & en mesme temps de rechercher les moyens d'arrester le cours des débats qui s'estoient meus au suiet des points dont nous sommes en différent. Du depuis Son Altesse en ayant escrit au synode de Poictou, dernièrement assemblé à Parthenay, & l'ayant prié de luy choisir quelques uns de son corps, qui l'aidassent en ce bon œuvre, cette compagnie receut sa proposition avec respect, & ressentiment de beaucoup de joye, & pour seconder son bon désir, & s'y joindre, luy fit choix de nos très-honorez frères Messieurs Ranconnet, Masson & Dusoul, personnages desquels le sçavoir, la modération & les autres bonnes qualités sont très-cognues au milieu de nos Eglises. Aussi-tost que S. A. eut reçu la response du Synode, elle voulut sans perdre de temps faire suite de son projet, & donna rendés vous ausdits Sieurs ; en ce lieu au 14 du courant, & nous advertit aussi nostre frère susnommé, & moy de nous y trouver. De plus elle y appella Monsieur de Champvernon, vostre très-excellent frère, pour le mesme sujet. Elle trouva aussi bon de s'y assister de Messieurs de Marconnay, La Forest-Brédurière & de Préau signalez gentils-hommes, & qui ne se recommandent pas moins par leur piété & vertus que par leur naissance.

Son Altesse nous ayant tous auprès de soy, commença par nous tesmoigner à Monsieur Amyraut & à moy le grand désir qu'elle avoit de nostre réunion, sur quoy, sans nous faire tirer l'oreille, & entrer en une recherche plus particulière de nos différens personnels, nous nous résolumes de les donner à la gloire de Dieu, à l'édification de son Eglise, & à l'honneur de la prière que nous en faisoit S. A. & promismes d'ensevelir le tout en un éternel oubli, & nous rendre à l'advenir des devoirs d'une vraye & cordiale amitié. Du particulier ensuite nous passasmes au général & après un concert de deux jours, & une meure délibération, le résultat a esté, que nous sommes tombez d'accord, qu'en observant ponctuellement de part d'autre les arrestés des Synodes nationaux, nous nous abstiendrons de disputer & ecrire de ces matières, les uns contre les autres & contribuerons mutuellement à l'entretien d'une Ste paix. Je m'asseure, Monsieur, que selon vostre excellente charité, vous recevrés cette bonne nouvelle avec joye & mesme que vous l'aurez double de ce que Son Altesse a esté en la main de Dieu l'instrument de ce bien, vous pouvant dire avec toute vérité, qu'elle a tesmoigné en ce grand affaire, avec un vray zèle à la gloire de Dieu, & une ardente affection vers nos Eglises, une grande meureté de jugement, & une conduite si sage que nous en avons tous beaucoup de satisfaction. M'estant hasté de vous faire cette-cy par le premier ordinaire, veu qu'un bon message ne doibt point estre différé, je n'ay pas le loisir de m'y estendre plus au long, & me remets à ce que M. vostre digne frère vous en escrira cy-après plus à loisir. Seulement, je vous diray icy en un mot que voyant Monsieur Amyraut entièrement disposé à l'entretien de ce dont nous le sommes unanimement convenus, comme nous le sommes aussi de nostre part, j'en espère tout bien, moyennant l'ayde de Dieu.

Je me confie que vous y joindrez vos Stes prières, lesquelles nous accompagnerons des nostres à celui qui vous a choisi pour en faire l'une des principales colonnes de son Eglise & vous a donné de l'édifier d'une manière incomparable depuis si longues années, à ce qu'il vous conserve encores longuement à nous pour le bien de son règne, & l'avancement de sa gloire, et ainsi exauce les vœux que luy en adresse tous les jours de meilleurs de son cœur,

Monsieur et très honoré frère,

*Vostre très humble & très
obéissant serviteur
Ph. Vincent*

A Thouars, ce 18 octobre 1649.

BPU Genève, Archives Tronchin 8, fol. 210-211.

**19 octobre 1649 – Thouars
Henri-Charles de La Trémoille,
prince de Tarente
à André Rivet²²**

De Touars, ce 19 octobre 1649.

Monsieur,

Je m'assure que je ne puis vous faire part d'une plus agréable nouvelle que de vous advertir que Dieu a béni le bon dessein, que M. vostre frère vous aura méné, que j'avois...²³

Je suis certain que, comme vous avés fait paroistre en toute la suite de vostre vie une piété et une charité exemplaire, vous recevrés avec joye l'avis que je vous donne de la paix que j'ay contribué de procurer.

Je ne doute pas que M. de Chanvernon et d'autres ne vous mendent de quelle sorte les choses se sont passées et combien ils voyent d'aparence qu'elles seront de durée. Je sçay, Monsieur, que s'agissant de la gloire de Dieu et de l'édification du prochain, ce sont d'assés

²² Il s'agit de la seule lettre d'Henri-Charles de La Trémoille à André Rivet, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leyde. Cette lettre a été également publiée en annexe de la lettre imprimée de Philippe Vincent à André Rivet du 18 octobre 1649. BPU Genève, Archives Tronchin 8, fol. 211-212.

²³ Henri-Charles de La Trémoille n'a pas fini sa phrase.

puissans motifs pour vous convier d'aporter tout ce qui pourra dépendre de vous pour l'affermissement de cette paix et le repos de nos Eglises.

Mais, à ces considérations, j'ay voulu encor adjouter la mienne particulière que je sais ne vous estre pas indifférente, et vous assurer que je prens cette affaire sy à cœur que vous ne sçaurés m'obliger plus sensiblement que de ne rien obmettre pour la maintenir dans le bon estat, où, par la Grâce de Dieu, je l'ay mise. Vous devés croire que je n'en perdray jamais la mémoire, et qu'en toutes occasions je vous feray cognoistre que je suis,

Monsieur,

*Vostre affectionné serviteur,
Le prince de Tarente*

Bibliothèque de l'Université de Leyde, BPL 295, ad.

22 octobre 1649 – Saumur

**Moïse Amyraut
à André Rivet**

Monsieur,

Vous apprendrés par la lecture de Monsieur Vincent, laquelle je vous envoie, comme par la grâce de Dieu, & par la rare & singulière prudence de Monseigneur le prince de Tarente le différent qui estoit entre nous, tant en ce qui regarde le général qu'en ce qui est du particulier, est heureusement terminé. Comme le style dont elle est écrite porte des caractères bien évidens de l'affection avec laquelle il vous honore, & de l'estime qu'il a toujours faicte de vos vertus, j'espère que l'inclination de laquelle je me suis porté à la faire imprimer moy mesme, vous sera une preuve bien manifeste de la disposition de mon esprit envers vous & envers luy, nonobstant tout ce qui s'est passé. S'il vous plaist, Monsieur, y correspondre comme je l'espère de votre piété & de votre générosité, le public recevra beaucoup d'édification & de consolation de nostre bonne intelligence, à l'advenir. Car vous m'aimerez, comme vous faisiez autres fois, & je vous considéreray avec les mesmes respects, dont je m'assure que vous receviez toutes sortes de satisfaction, avant l'altération survenue entre nous. Votre aage & vos autres belles qualités m'y obligeront toujours, quand je n'en auroy point d'autre sujet. Mais ce vous sera une grande gloire de couronner une telle vie que la vostre, par les soins de procurer la paix de l'Eglise, en ne refusant pas la demonstration de vostre bonne volonté envers ceux qui la recherchent, comme je fais.

Nostre Seigneur veuille allonger vos jours en prospérité & me donner les moyens de vous témoigner que je suis,

Monsieur,

*Vostre très humble & très
obéissant serviteur*

Amyraut

De Saumur, ce 22 octobre 1649.

BPU Genève, Archives Tronchin 8, fol. 212-213.

18 novembre 1649 – Breda
André Rivet
à Moïse Amyraut

Monsieur et très honoré frère,

Je venoy de tesmoigner à Monsieur Daillé qui m'en avoit donné la première nouvelle, non seulement mon approbation, mais aussy la joye & consolation que j'ay reçeue de ce qui s'est passé à Thouars par l'entremise de Monseigneur le prince de Tarente & ceux qui l'ont assisté, entre vous, Monsieur Vincent & mon frère : Et celle que vous m'avez escrite m'estant peu d'heures après arrivée avec l'imprimé de celle de Monsieur Vincent venant de vous, je ne vous sçauroy exprimer l'émotion de mon cœur, ni vous faire voir suffisamment sur ce papier, avec combien de contentement, & de quelle cordiale affection j'embrasse les assurances que vous me donnez de vostre amitié, & le saint désir que vous avez qu'elle soit réciproque.

Je seroy bien changé de l'humeur en laquelle vous m'avez autrefois cognu, si je reculoy en une chose à laquelle je doibs courir de toute ma force, après les déplaisirs que j'ay eu de la mésintelligence qui a esté entre nous, d'autant plus qu'elle parloit plus loin & ne pouvoit estre continuée sans scandale. Loué soit Dieu, qui vous ayant donné ce mesme mouvement, a rejoint vostre cœur avec eux qui estoient de delà en mesme cause, & vous a faict la grâce ensemble, de chercher la paix, la poursuivre & l'atteindre.

Le m'y joincts avec toute sincérité & le prie ardamment qu'il parfasse cette œuvre qui est de luy, & que nous irons réunis, il nous donne de sentir tousjours mesme chose en ce qui regarde le commun salut, & que d'oresnavant parlans en ce mesme langage, on puisse dire de nous tous que nous sommes ensemble un cœur & une âme, comme jadis la multitude des premiers Chrestiens. I'y porteray tout mon soin, & n'épargneray rien pour entretenir l'amitié

à laquelle vous me conviez, & que je vous puis assurer n'avoir jamais esté esteinte, quoy que tombée en syncope. Et j'espère que rien ne procédera d'orenavant de vous ni de moy qui la porte à cet estat qui menaceroit de plus & de pis. La vertu du Seigneur s'accomplira en infirmité & subviendra à nos foiblesses & sa grâce nous suffira à la recognoissance & publication de laquelle nous contribuerons ensemble nos devoirs.

Cependant, je vous prie recevoir ici mon cœur avec ma main & m'assister avec Messieurs vos collègues (lesquels je salue humblement avec vous au Seigneur) de l'aide de vos bonnes prières, afin qu'il me donne de parachever ma course à sa gloire, & vous témoigner durant tout le cours d'icelle, que je suis véritablement,

Monsieur & très honoré frère,

*Vostre très humble & très
affectionné frère &
serviteur au seigneur*

De Breda, le 18 novembre 1649.

BPU Genève, Archives Tronchin 8, fol. 213-214.

Jean Luc TULOT

JEAN GOUJON

UN SCULPTEUR HUGUENOT DE LA RENAISSANCE

Le cinquième centenaire de la naissance de Jean Goujon, une des figures majeures de la Renaissance, mériterait une rétrospective officielle. Si ses sculptures sont saluées comme des chefs d'œuvres, plusieurs épisodes de sa vie sont restés mystérieux.

Il est né en Normandie en 1510, mais son style révèle qu'il s'est probablement formé en Italie ou au contact d'artistes italiens. Ses premières oeuvres connues sont les vantaux ornés de scènes bibliques des portes de l'église de Saint-Maclou à Rouen, puis, vers 1540, il travaille au château d'Ecouen pour le connétable Anne de Montmorency.

Arrivé à Paris vers 1544, il exécute pour l'architecte Pierre Lescot, les sculptures du **jubé de Germain l'Auxerrois** qui sera malheureusement démantelé au XVIIIe siècle, mais dont cinq magnifiques bas reliefs, *quatre Evangélistes* et la *Déploration du Christ*, sont conservés au musée du Louvre.

Encore avec Pierre Lescot, à l'angle d'une maison de la rue Saint-Denis, il sculpte la *fontaine des Nymphes* ornant les trois arcades d'une loggia édifiée pour assister au cortège d'entrée d'Henri II dans Paris en 1549.

Cette fontaine est déplacée au centre du terrain libéré par le cimetière des Innocents lors de sa fermeture en 1788, puis une deuxième fois au XXe siècle lors du réaménagement du quartier des Halles. Ainsi isolée, la **fontaine des Innocents** fut complétée d'une quatrième arcade par Augustin Pajou, et les sculptures du sous-bassement furent déposées au Louvre. Elles révèlent la parfaite maîtrise de la composition en faible relief, occupant harmonieusement tout le cadre qui lui est dévolu. Les drapés fluides, les musculatures finement soulignées, donnent un sentiment de grâce qui lui a le terme de maniériste.

Jean Goujon est emprisonné quelques temps pour une cause demeurée inconnue, peut-être liée à sa foi huguenote. Mais sitôt libéré, il retravaille pour Henri II, toujours en complicité avec Pierre Lescot.

Il réalise alors (entre 1549 et 1562), la décoration sculptée de l'aile du **nouveau palais du Louvre** considérée comme l'apogée du "beau XVIème siècle". Les figures de Mercure, de l'Abondance, de génies soutenant les armes d'Henri II, les victoires et les allégories se réfèrent à une iconographie romaine pour glorifier le roi. Nommé sculpteur d'Henri II, Jean Goujon réalise les **cariatides** soutenant la tribune des musiciens de la grande salle éponyme du Louvre. C'est là que fut célébré devant une nombreuse assistance, le prêche de Carême de 1534, à la demande de Marguerite de Navarre, par son aumônier Gérard Roussel, ami de Lefèvre d'Étaples. Le doctrinaire catholique Noël Bédard laissa éclater sa fureur et François Ier, encore favorable aux humanistes bibliens, l'expulsa de Paris.

C'est dans cette même salle que, plus tard, Catherine de Bourbon, fit célébrer le culte en présence de son frère Henri IV qui avait officiellement abjuré...

Les quatre Saisons réalisées pour le président du Parlement de Paris, ornent toujours l'actuel Musée Carnavalet.

Jean Goujon exécuta aussi des médailles pour Catherine de Médicis. Elle le sauva peut-être, car il n'est pas mort à la Saint-Barthélemy comme une légende erronée l'a colporté, mais, inquiet pour ses convictions religieuses, il a quitté Paris et s'est exilé à Bologne où il serait mort, vers 1568 -ou *même* après 1572.

Un autre artiste huguenot **Bernard Palissy**, connu un destin tragique, mort à la Bastille, son corps jeté aux chiens. Il avait aussi travaillé pour Anne de Montmorency et Catherine de Médicis.

Ambroise Paré (1510-1590) qui fit faire des progrès fondamentaux à la chirurgie et à la médecine bénéficia de la confiance de Catherine de Médicis et des quatre derniers Valois, soignant Anne de Montmorency, Henri II et Coligny blessés. Ses convictions religieuses étaient connues, mais il était discret.

Son second mariage, et le baptême de ses enfants à l'église permit à sa famille d'être préservée.

Ces trois huguenots célèbres pour avoir mené leur art vers la perfection, nés tous trois en 1510, Jean Goujon, Bernard Palissy et Ambroise Paré incarnent trois destins, trois attitudes. En cette période dangereuse, quelle aurait été la nôtre ?

Christiane GUTTINGER

Source : Emission du Comité Protestant des Amitiés Françaises à l'Étranger diffusée sur France Culture, à 8h25, le 7 novembre 2010).

LES VICTIMES NOBLES DE LA SAINT-BARTHELEMY PARISIENNE

(24 AOUT 1572)

Comme l'ont souligné la plupart des auteurs, la Saint-Barthélemy, un des événements les plus sensationnels de l'histoire de France, a fait couler à peine moins d'encre que de sang, et en conséquence il ne sera pas question de revenir ici sur les péripéties tragiques qui ont inspiré plusieurs dizaines d'historiens. Mais sur le plan généalogique, il peut sembler intéressant d'établir la liste complète des nobles huguenots victimes du massacre afin de déterminer précisément combien de familles nobles huguenotes – on en dénombrait plus de 3.000 lors de l'édit de Nantes en 1598 – furent réellement atteintes par cette tuerie, chaque auteur ayant produit ses propres statistiques.

Rappelons brièvement le contexte. On sait qu'après trois guerres de religion (1562-1563, 1567-1568, 1569-1570) les huguenots ne sont pas assez nombreux pour imposer l'égalité religieuse et que la royauté s'avère incapable de les écraser. La troisième guerre de religion en est sur ce point bien révélatrice. Après la mort du prince Louis de Condé au combat de Jarnac, le 13 mars 1569, l'Amiral de Coligny prend une revanche limitée à La Roche l'Abeille, le 25 juin.

Le gros de l'armée catholique était commandé par le colonel Strozzi dont les troupes avaient massacré les huguenots de Gaillac le 17 mai 1563. L'Amiral avait bénéficié de l'arrivée des contingents allemands de lansquenets et de reîtres, commandés par Wolfgang, duc des Deux-Ponts, qui avait écrasé l'armée royale lors de la bataille de Selongey. Pour venger Condé, ses troupes massacrèrent jusqu'au dernier homme les deux régiments catholiques qui se rendirent à la fin du combat de La Roche l'Abeille.

A Moncontour, les lansquenets suisses, soucieux de venger les morts de La Roche l'Abeille, massacrèrent tous les lansquenets allemands qu'ils capturèrent.

Le 3 octobre, ses 18.000 hommes sont battus par la coalition franco-hispano-italienne, qui sous les ordres du duc de Montpensier et de Tavannes – qui sera fait Maréchal – réunit plus de 30.000 hommes. Alors que le capitaine Clermont de Piles s'enferme avec l'arrière garde dans Sain-Jean d'Angély, que l'armée royale assiège, l'Amiral parvient à échapper à ses poursuivants, et empruntant l'itinéraire Montauban - Montpellier – Nîmes – Saint-Etienne, reconstitue ses forces, et réapparaissant subitement en Bourgogne, remporte le 27 juin 1570, la bataille d'Arnay –le Duc contre les troupes du Maréchal de Cossé. Enlevant la place de La Charité-sur-Loire, il menace Paris, mais n'a pas les moyens de s'en emparer. La paix de Saint-Germain, conclue, le 8 août 1570, véritable avant-projet de l'Edit de Nantes, constitue une nette victoire par rapport aux deux édits antérieurs, l'Edit d'Amboise, du 27 mars 1563, sur le culte noble et l'Edit de Longjumeau, du 23 mars 1568, qui reconduit le principe de la liberté de conscience mais qui s'en tient à la règle du culte libre dans une seule ville par bailliage.

La paix de Saint-Germain, en octroyant aux huguenots quatre places de sûreté, La Rochelle, Montauban, Cognac, et La Charité-sur-Loire, crée l'embryon d'un état dans l'état. L'entourage italien de Marie de Médicis envisagea dès lors la possibilité de décapiter le parti huguenot en assassinant par surprise d'une seule fournée ses meilleurs chefs sans prendre le risque d'engager une bataille aux résultats aléatoires. Le projet peut avoir trouvé son inspiration dans les vêpres siciliennes du 30 mars 1282, au cours desquelles les français de Charles d'Anjou furent éliminés en deux jours. D'autre part, cette cour étrangère avait été marquée par la déconfiture de l'armée de mercenaires italiens et provençaux cofinancée par le Pape Pie IV, et écrasée par les huguenots languedociens à Saint-Gilles en 1562.

Le 23 septembre 1562, les capitaines huguenots Pierre Suaude Bouillargues et Le Grille, renforcés par des troupes du baron des Adrets, anéantirent avec 1.200 hommes, l'armée de 3.000 hommes du duc de Sommerive et du comte de Suze qui traversaient le Rhône à Saint-Gilles. Considérant la papauté comme le mal absolu, les cévenols jetèrent tous les prisonniers italiens. Avignon ne recueillit dans ses murs qu'un millier de survivants.

La vendetta politique, bénie par Rome, semblait l'ultime recours. Grégoire XIII le confirma.

Le pape Grégoire XIII fit sculpter des bas reliefs et frapper des médailles commémoratives pour rendre hommage à la Saint-Barthélemy. Les scènes sont dantesques.

Aussi spectaculaire que sanguinaire, ce projet était pourtant voué à l'impasse stratégique :

- aucune mesure d'occupation préventive des cités huguenotes, La Rochelle, Sancerre, Alès, Livron à partir desquelles une guerre de siège très éprouvante pour l'armée royale va se relancer, afin de ne pas donner l'alerte.

- refus de nombreux chefs huguenots de se rendre à Paris pour des raisons de sécurité.

- division profonde du camp royal qui va entraîner l'apparition du parti des « politiques ».

- L'Amiral lui-même avait déclaré qu'après dix ans de lutte quasi ininterrompue, il voulait passer la main à la relève et se retirer sur ses terres.

Charles de Louviers de Maurevert, dont les terres étaient situées au sud-est de Paris, avait été page du duc de François de Guise, le bourreau de Wassy abattu par Jean de Poltrot de Merey à Orléans, puis tueur à gages pour le compte de Claude II duc d'Aumale, qui sera abattu à La Rochelle. A dix ans d'intervalle, les deux frères lorrains furent tués au cours de deux sièges dont l'issue aurait pu être fatale pour les huguenots. Maurevert fut transpercé le 14 avril 1583 en plein Paris par le fils d'Arthur de Vaudrey de Mouy, capitaine du parti huguenot qu'il avait assassiné le 7 octobre 1569 (voir l'article qui suivra dans le prochain cahier « Les victimes nobles de la Saint-Barthélemy en province – Les vengeurs de la Saint-Barthélemy »).

Le massacre de l'hôtel de Rohan, rue de Béthisy, où loge l'Amiral, blessé après l'attentat manqué de Maurevert, ouvre le déclenchement du massacre général, qui du Louvre s'étend, à Paris, puis gagne en désordre les villes de province où il connaît un développement anarchique.

- Gaspard II de Coligny (1519 +1572) fils de Gaspard I de Coligny, Maréchal de France, et de Louise de Montmorency, marquis de Châtillon-Coligny, amiral de France, commandant en chef des réformés. A ses côtés, tombe son escorte personnelle de deux lansquenets allemands, son interprète et l'aubergiste. Quelques maisons plus loin, tombe Etienne d'Arbaleste d'Esprunes, fils de Guy d'Arbaleste d'Esprunes, vicomte de Melun, et de Madeleine de Chevalier, rescapé du massacre d'Amboise du 17 mars 1560. C'était un des meilleurs financiers du parti huguenot.

- Charles de Téligny, seigneur de Montreuil- Bonnin, chef des huguenots du Rouergue. Fils de Louis de Téligny, et d'Artuse de Vernon, il a épousé Louise de Coligny, fille de l'Amiral. Il est tué d'un coup d'arquebuse en s'enfuyant par les toits de l'hôtel où il logeait. En 1569, il s'était illustré au combat de La Roche d'Abeille et à la prise de Niort.

Dans le même quartier sont tués :

- Le sire de Châteauvieux, d'un âge déjà avancé. Le lendemain, son épouse et ses trois filles sont assassinées par la populace qui les dépouille de leurs bijoux. Son cousin, capitaine en second aux gardes du duc d'Anjou, le futur Henri III, refusa d'intervenir.

- Le chevalier d'Autray et sa famille, originaires du pays de Montbéliard, subirent le même sort.

- Le chevalier de la Serre, originaire de Lyon, est tué avec ses enfants.

- Madeleine de Briçonnet d'Yverny, épouse de Thibaud de Longueil. Au Louvre, alors que retentit la cloche de Saint-Germain l'Auxerrois, les chefs huguenots sont réveillés, appelés nominativement dans la grande cour, où ils sont tués en passant entre les haies de hallebardiers suisses.

- François III, comte de la Rochefoucauld et de Roncy, prince de Marcillac et baron de Merteuil, fils de François II et d'Anne de Polignac, dame de Randan et de Beaumont. Brillant chef de guerre des huguenots du Poitou, le roi Charles IX aurait tenté de l'écartier du « couloir de la mort » aux alentours de minuit.

- Charles II de Quellenec, baron du Pons et de Rostrenen, fils de Charles I et de Catherine de Partenay-Soubise. Chef des huguenots de Bretagne et de l'Angoumois, il avait servi sans discontinuer Louis de Condé et failli être tué à Jarnac en 1569, aux côtés du capitaine Robert Stuart, qui avait tué le connétable de Montmorency en 1567, lors de la bataille de Saint-Denis.

Stuart avait été égorgé. On l'épargna Soubise, alors qu'il passait pour avoir recruté Poltrot de Merey, l'assassin du duc François de Guise.

- Jean de Crussol, comte de Beaudiné, seul chef des huguenots du Vivarais et des Cévennes à avoir accepté l'invitation. Montbrun et Merle avaient recommandé à leurs officiers de « rester dans leurs affaires », prophétie exceptionnelle.

- Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Resnel, chef des huguenots de l'Anjou. N'ayant pu loger tous ses gens au Louvre, il avait préféré un hôtel particulier, où il fut assassiné par les sbires de son neveu, Louis de Clermont de Bussy d'Amboise, avec qui il était en procès, ce dernier ayant repris la procédure de son père à son compte. L'affaire inspira Alexandre Dumas. Charles de Chambes, comte de Montsoreau, chambellan du duc d'Anjou, assassina le lieutenant huguenot de Saumur, puis fit assassiner Bussy d'Amboise pour des raisons privées.

- François II, comte de Caumont La Force, chef des huguenots du Périgord. Ayant le même problème de logement, il opta pour la même solution. Il fut assassiné avec son fils Armand. Son autre fils, Jacques de Nompar, futur Maréchal de France, échappa à la mort par miracle.

- Claude de Régnier, comte de Guerchy, commandant les huguenots de Bourgogne. Avec son lieutenant de Taverny, ils furent les seuls à pouvoir mourir les armes à la main, assiégés dans leur auberge par une centaine de dégénérés qui eurent à déplorer quelques pertes.

A côté des cadavres des membres de la haute noblesse huguenote, vont s'aligner dans la grande cour, les cadavres des barons et des capitaines, morts sans pouvoir de défendre, la réglementation du Louvre imposant le dépôt de toutes les armes à l'armurerie du corps de garde, les sujets étant placés au Louvre « sous la protection du roi ». Rigoureusement authentique.

- Baron Armand de Clermont de Piles, le héros de Bergerac, dont il s'empara à chacune des trois guerres de religion, et de Saint-Jean d'Angély, où il résista à des forces dix fois supérieures.

- Baron Guillaume d'Astarac, seigneur de Montamat, lieutenant-général en Béarn, qui s'illustra en 1569, contre le chef catholique de Lomagne de Terride, qui avait attaqué les états de Jeanne d'Albret et dont l'armée fut détruite par Montgomery..

- Baron François de Beauvais, seigneur de Briquemault, chef des huguenots d'Ile-de-France, avec ses quatre lieutenants, le chevalier Arnaud de Cavagnes, les baillis de Groslot et de Garraut, et le gouverneur de Corbeil Briquemault et Cavagnes furent exécutés plus tard.

- Baron Pierre de Brichanteau, seigneur de Saint-Martin et Nigelles, capitaine de cavalerie.

- Baron Pompée de Carnazet, seigneur de Montaubert, capitaine d'arquebusiers à cheval.

- Baron Antoine de Foucauld, seigneur de Brion, ancien militaire, précepteur du prince de Conti.

- Baron Jean Ségur de Pardaillan. Avec Clermont de Piles, ils avaient juré de venger Coligny, en promettant de passer au fil de l'épée les commanditaires de l'attentat de Maurevert.

- Baron François-Astorg de Peyre-Cardaillac, époux de Marie de Crussol, chef des huguenots du Gévaudan (Marvejols, Saint-Léger de Peyre, le Malzieu- Chirac).

- Baron Charles de Beaumanoir, seigneur de Laverdin. Il s'illustra en Normandie et à la prise d'Etampes. Il était gouverneur du roi de Navarre.

Commandants de corps d'armée ou gouverneurs de places, ils avaient tous combattu au cours des trois premières guerres de religion..

Dix capitaines commandant de compagnies de cinquante hommes d'armes avant le déclenchement des guerres de religion, et ayant parfois accédé à des commandements supérieurs, figurent également au nombre des victimes.

- Capitaine de Berny, tué aux côtés de Charles II de Quellenec, et aligné à côté de son cadavre.

- Capitaine Jean Pascal, seigneur de Coulombier, qui s'était illustré en Normandie et à Saint-Etienne.

- Capitaine Joachim Le Vasseur, seigneur de Congniers, qui s'était illustré à La Roche l'Abeille.

- Capitaine Gervais de Barbier, seigneur de Francourt, député de la noblesse et diplomate.

- Capitaine de Louviez, héros des guerres de Bourgogne. Il reprit en 1567 Macon, que Montbrun avait évacué lors de la première guerre de religion.

- Capitaine François de Monneins. Originaire du Périgord, il s'illustra en Normandie. Il fut une des premiers auprès de l'Amiral, le jour de l'attentat de Maurevert, et avec Clermont de Piles, partit prévenir le roi.

- Capitaine Christophe de Claveau, seigneur de Puy-Viaud dit « Pluviot ». Il s'illustra à La Rochelle et en Bourgogne.

- Capitaine Philippe de Boulainvilliers, seigneur de Rouvray. Il s'illustra en Normandie et à Arnay-leDuc.

- Capitaine Saint-Martin des Bourses. Il participa avec brio aux trois premières guerres de religion.

- Capitaine Jean de Valavoire. Engagé avec ses sept frères dans les troupes de Mauvans, chef des huguenots de Provence, il s'illustra lors du passage du Rhône, défendu vainement par le chef catholique Simiane de Gordes, lors de la troisième guerre de religion.

Alignés pour leur recensement, les cadavres furent ensuite jetés dans la Seine, puis pour partie repêchés et mutilés.

Dans les murs du Louvre furent épargnés, grâce à des initiatives individuelles :

- les princes de Navarre et de Condé, les deux Henri, qui s'engagèrent à se convertir, ce qu'ils firent les 12 et 26 septembre avec la conviction que l'on imagine.

- Jean de Durfort, vicomte de Duras, frère de Symphorien de Durfort de Duras, chef des huguenots de Guyenne. Il était chambellan du roi de Navarre.

- Joachim Rouault, seigneur de Gamaches.

- Philippe de Lévis, vicomte de Lérans, capitaine au pays de Foix.

- Antoine d'Aure, baron de Gramont, capitaine en Béarn.

- M. de Miossens, chef des gardes de la maison du roi de Navarre.
- Antoine et Jacques de Crussol, barons d'Assier en Languedoc, qui abjurèrent
- Antoine de Bayencourt, seigneur de Bouchavannes ; ancien lieutenant de Louis de Condé, il fut suspecté de double jeu.
- Philippe Duplessis-Mornay et Maximilien de Béthune, baron de Rosny, puis duc de Sully, furent protégés.

Par le faubourg Saint-Germain, s'échappèrent :

- comte Gabriel de Montgomery, célèbre chef des huguenots de Normandie.
- comte Jean de Rohan, seigneur de Frontenay, fils de René I de Rohan et d'Isabeau d'Albret, chef des huguenots de Bretagne, frère de René II de Rohan-Pontivy, et oncle d'Henri II de Rohan, chef des armées huguenotes sous Louis XIII.
- Jean de la Ferrière, vidame de Chartres, chef des huguenots de la Beauce.
- Jean de la Fin, seigneur de Beauvoir la Nocle, chef des huguenots du Nivernais.
- François Ségur de Paradaillan, dit « le cadet ».
- Jean de Briquemault « le jeune », fils de François de Beauvais.
- Jean de la Tour, seigneur de Regnier, capitaine en pays de Quercy. Il fut sauvé par son pire ennemi, le lieutenant-général de Vezins, homme de mentalité très chevaleresque.
- Jean de Rochebeaucourt, seigneur de Saint-Mesme. Il s'illustra en Saintonge et sur les côtes de la Rochelle et de Brouage.
- Jean de Saint-Priest, seigneur de Saint-Romain. Commandant de compagnie en Languedoc, il s'illustra dans les Cévennes, à Nîmes, et lors du passage du Rhône en 1570.
- Bastard de la Cressonnière, capitaine en Vendée et en Saintonge.

Si l'on ajoute à ces victimes, leur suite, pour les plus grands chefs, et d'un ou deux à trois valets d'armes pour les autres, on peut affirmer que les massacres du Louvre et des alentours ont coûté la vie à près de 200 membres du parti huguenot. Le nombre de civils assassinés dans Paris pourrait être dix fois plus élevé.

Thierry DUPUY



L'Amiral Gaspard de Coligny (1519-1572)
(Coll. SHPF)

GENEALOGIE ET BANQUE PROTESTANTE :
LES ORIGINES DE LA BANQUE DE NEUFLIZE-OBC

Cette banque est le résultat de fusions successives d'anciennes banques protestantes. La banque de Neuflyze, est issue de maisons de commerce fondées par la famille André, dès le XVII^e siècle. La famille André avait un réseau de maisons de commerce à Nîmes, Genève, Gènes, puis Lyon, Londres, Naples et enfin Paris. La banque *de Neuflyze* a fusionné en 1944 avec la banque *Schlumberger*, puis en 1966 avec *Mallet frères*. NSM a absorbé la banque d'origine catholique *Demachy* en 1996, et a pris le nom de *NSMD* jusqu'en 2004, où elle a simplifié son nom en *Neuflyze*. La banque privée néerlandaise *Mees & Hope* a pris en 1972, une participation minoritaire dans *NSM*. La famille Labouchère, dont nous avons parlé dans les *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, a été intéressée à la banque *Hope*. Le Groupe *Algemene Bank Nederland (ABN)* a pris le contrôle de la banque *Mees & Hope* en 1975. *ABN* a pris une participation majoritaire dans *NSM* en 1977. *ABN* et *Amro Bank* ont fusionné en 1991.

La Banque Odier Bungener Courvoisier, dont nous avons déjà évoqué les familles des associés, a fusionné avec de *Neuflyze* en 2006. (1)

La généalogie de la famille Poupart de Neuflyze a été publiée en 2008. (2)

I. La famille ANDRÉ (3)

La famille André est originaire de Sanilhac, dans le Vivarais, et s'installa à Nîmes dès 1604.

I. David André, teinturier. Il épouse en 1618, Isabeau Bérard, fille d'un chirurgien, et s'installe à Nîmes, d'où :

1. Jacques André, qui suit.

2. Catherine André, née à Nîmes en 1626, où elle meurt en 1705. Elle épouse Jacques Fornier, d'où est issue la famille Fornier de Clausonne, et abjure. Le nom Fornier de Clausonne a été relevé en 1934 par une branche de la famille Seydoux.
3. Jean André, né en 1628 à Nîmes, mort en 1673 à Marseille, négociant.
4. David André, né à Nîmes en 1629, mort à Genève en 1709, installé en 1667 à Gênes, s'associe avec la famille Boissier, originaire d'Anduze, puis se retire à Genève. En 1684, le consul de France à Gênes mentionne David André et Gaspard Boissier comme les plus zélés des protestants, dont la conversion entraînerait celle de tous les réfugiés huguenots de Gênes. Il fait venir en 1685, trois de ses neveux de Nîmes à Gênes pour les intéresser dans ses affaires.

II. Jacques André, né à Nîmes en 1622, mort au Piémont en 1673. Il épouse en 1648, Pierrette Privat (1627-1704), de Genève, d'où :

1. Jean André, qui suit.
2. David André, né à Nîmes en 1654, mort à Genève en 1738 ; installé à Gênes en 1685, pour aider son oncle David André.
3. Antoine André, installé à Gênes en 1685, mort en Catalogne.
4. Jacques André, né à Nîmes, mort à Genève en 1709, installé à Gênes en 1685.

III. Jean André, né à Nîmes en 1651 où il meurt en 1737 ou 1732 ; devient négociant en soie. Il épouse en 1684, Louise Vazeilles (1658-1732), d'où, entre autres :

1. Guillaume André, né à Nîmes en 1689, mort à Genève en 1764. Il s'installe à Gênes et s'associe avec son oncle. La raison sociale devient *David et Guillaume André*, de 1710 à 1752.
2. Lucrece André, née à Nîmes en 1696, morte à Genève en 1775. Elle épouse en 1718, Jean Privat, frère de Marie, femme de Guillaume André.
3. Jacques André, qui suivra.
4. Jean-Louis André, né à Nîmes en 1700 où il meurt 1765, négociant en soie.

IV. Guillaume André, né à Nîmes en 1685, mort à Genève en 1748. Venu vers 1710, participer à la gestion de la maison de Gènes, dont la raison sociale est David et Guillaume André de 1710 à 1752. Il épouse en 1715, sa cousine Marie Privat, morte en 1767, d'où :

1. Marie André, née à Gènes en 1716, morte à Genève en 1763. Elle épouse François de La Rive.
2. Antoine André, né à Gènes en 1717, mort à Londres en 1769. Il épouse Marie-Louise Girardot de Chancourt, (5) d'où, entre autres :
 - a. John André, né à Londres en 1760, mort en Amérique en 1780, adjudant-général dans l'Armée britannique, pendu comme espion par les *insurgents*. Sa pierre tombale se trouve dans l'Abbaye de Westminster, à Londres.
 - b. Guillaume-Louis André, né en 1752 à Londres.
3. Jeanne André, née à Gènes en 1720, morte à Genève en 1786. Elle épouse Jean-Louis Lamande, sans doute associé de la maison *Joseph André Lamande & Cie* à Gènes (1753-1790).
4. David André, né à Gènes en 1721, mort à Londres en 1792. Il épouse Marie Girardot, d'où :
 - a. David André, né à Londres en 1752.
 - b. Jean-Louis André, né à Londres en 1771.
5. Jean-Louis André, né à Gènes en 1704, mort à Londres en 1811, épouse Marie Drury, d'où :
 - a. Jacques Pierre André, né à Londres en 1774.
6. Isabelle André, née à Gènes en 1731, morte à Genève en 1758. Elle épouse Jean-Louis Necker de Germany, banquier, frère aîné du futur Ministre de Louis XVI, d'où :
 - a. Jeanne Marie Necker, née à Genève en 1753, où elle meurt en 1816. Elle épouse H.B. Rilliet, d'une famille patricienne genevoise.
 - b. Charles Frédéric Necker.
 - c. Jacques Necker, né en 1757 à Genève, où il meurt en 1825.
7. Guillaume André, né en 1732 à Gènes, mort en 1814 à Naples, où il s'était installé comme négociant. Il épouse Marianne de Félice, d'où :
 - a. Jean-Louis André, né à Naples en 1765.

IV. Jacques André, né à Nîmes en 1699, où il meurt en 1775. Négociant en soie à Nîmes, il épouse en 1727, Suzanne Audibert, morte en 1742, fille du riche marchand marseillais Jean Audibert, dont la dot s'élève à 21.000 livres, d'où :

1. Jean-Jacques André, de Nîmes (1729-1806). Il épouse en 1761 Anne Valz.
2. David André, né à Nîmes en 1730, mort à Gènes en 1800.
3. Jean André, qui suit.
4. Joseph André, né à Nîmes en 1736, mort à Paris en 1802, où il fut banquier.
5. Suzanne André (1738-1812), née à Nîmes. Elle épouse en 1759, Barthélemy Fornier.
6. Louis André, de Nîmes (1739-1773).
7. François André, né à Nîmes en 1742, mort à Paris en 1797. Il épouse en 1782 Eléonore Du Pas, d'une famille patricienne genevoise. Il ouvre à Paris, une première maison de banque, en 1774.

V. Jean André, de Nîmes (1734-1794). Il épouse en 1763, Marguerite Madeleine Devillas, d'où :

1. Elisabeth Jacqueline André, née à Nîmes en 1764, morte en 1827. Elle épouse en 1783 Jean Bontoux, d'où :
 - a. Nancy Bontoux, (1790-1823) épouse François Cottier, né en 1780, originaire du Pays de Vaud, associé de Dominique André dans les banques parisiennes *André Cottier & Cie* (1808-1815) puis *D André et F. Cottier* (1816-1842), d'où, entre autres :
 - . Maurice Cottier (1822-1881), peintre. Il épouse Jenny de Monbrison (1828-1903), d'où :
 - .. Marguerite Cottier (1864-1935). Elle épouse le comte Jacques Alfred Edmond de Pourtalès (1859-1933), dont le petit neveu, Christian de Pourtalès, baron de Schickler, né en 1928, est associé, puis administrateur de *NSM*.
2. Dominique André, qui suit.

VI. *Dominique* Isabeau André, né à Lyon en 1766, mort à Paris en 1844, succède à son oncle Joseph, à Gênes, puis devient en 1800, banquier à Paris, sous la raison sociale *Dominique André*. La raison sociale devient ensuite *Dupin & Dominique André* (1801-1806), puis de nouveau *Dominique André* en 1806, avant de devenir *André Cottier & Cie* (1808-1815), puis *D. André & F. Cottier* (1816-1842). Il épouse en 1793, Marie Rivet, dont le portrait a été publié dans le n°104 des *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante*, d'où :

1. Marie Jean André, qui suit. Né à Gênes en 1794, mort à Paris en 1850, associé de la banque de 1819 à 1831. Il épouse en 1825, Frédérique Walther, (1807-1886), fille d'un général de l'Empire, luthérien.
2. Louis Eugène André, né à Paris en 1800, où il meurt en 1861. Il épouse en 1836 Blanche Adélaïde de Neuflize (1811-1868), d'où :
 - a. Isabelle André, née à Paris en 1836, où elle meurt en 1869. Elle épouse en 1858 Frédéric Monnier, (1834-1864), d'où descendance Monnier.
3. Ernest César André, né à Paris en 1803, où il meurt et 1864, associé de la banque de 1835 à 1842. Il épouse en 1832, L.M. Cottier, morte en 1836, d'où :
 - a. Edouard François André, né à Paris en 1833, où il meurt en 1894. Il épouse en 1881, Nelly Jacquemart, morte en 1912. Ils ont accumulé une importante collection d'œuvres d'art, qui ont été léguées à l'Institut, et qui constituent le Musée Jacquemart-André. Edouard André a également légué à la SHPF, une série d'œuvres rares, souvent reliées à ses armes, qui constituent le fonds André. Son portrait est conservé dans la salle des manuscrits, au rez-de-chaussée de la Bibliothèque.

II. Famille MARCUARD

La famille Marcuard, originaire du canton de Vaud, a été associée de la Banque *Marcuard & Cie*, à Berne, absorbée par le *Crédit suisse* en 1919.

Adolphe Marcuard (1798-1868), banquier, fut associé de la banque bernoise *Marcuard Beuther & Cie*. (1820-1833). Il fut associé d'*André & Cottier* à Paris (1834-1842). La banque devint *Adolphe Marcuard & Cie* (1843-1862), puis *Marcuard André & Cie* (1863-1882).

Source : Eric Bungener, *Filiations protestantes*, volume II, Suisse, tome I, 1999.



Dominique André
(1766-1844)



Alfred André
(1827-1896)



Adolphe Marcuard
(1798-1868)



Louis Monnier
(1861-1952)

III. Familles GIROD et CRUSE

Voir *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante* n°105, p. 36.

- I. Gustave Girod (1832-1892), d'une famille huguenote réfugiée à Genève, fut associé de la banque *André Girod & Cie* (1883-1888), devenue *André de Neuflyze & Cie*, d'où :
- II. Pierre Girod, banquier, président des Eaux d'Evian. Il épouse Suzanne Poirson, d'où :
- III. Jacqueline Girod (1892-1979), nièce de MM. Albert et Edouard Hentsch. Elle épouse Philippe Cruse (1888-1952), associé gérant de la banque *de Neuflyze Schlumberger*, et Président des *Eaux d'Evian*, d'où :
 1. Frédéric Cruse (1913-1994), associé gérant de *NSM*, épouse Irène Mallet.
 2. Lorrain Cruse (1915-1989), Inspecteur des Finances, associé gérant, puis président de *NSM*.

IV. Généalogie simplifiée de la famille POUPART de NEUFLIZE

La généalogie détaillée de la famille Poupart de Neuflyze a été publiée dans les *Cahiers du Centre de Généalogie protestante* n°102 et n°103. Nous ne mentionnons que les personnages qui ont été associés de la Banque, ou qui ont joué un rôle important.

Originnaire de Lizy-sur-Ourcq, et Claye-en-Brie, la famille s'est établie à Sedan où elle a possédé une importante manufacture de draps privilégiée. Elle a été anoblie en 1769 et a reçu le titre de baron de Neuflyze.

- I. Jean Abraham *André* Poupart de Neuflyze (1784-1836), anobli en 1769. Son titre de baron héréditaire est confirmé en 1817. Il épouse en 1809, Marie Louise Henriette Zélie Sévenne, morte en 1841, d'où, entre autres :
 1. Blanche Poupart de Neuflyze, (1811-1868). Elle épouse Louis Eugène André (1860-1861), fils de Dominique André.
 2. Jean Abraham André Poupart, baron de Neuflyze, qui suit.

II. Jean Abraham *André* Poupart de Neufelize (1820-1868), maire de Sedan. Il entre dans la banque de son beau-père et de son beau-frère *André & Cottier*, et en devient associé en 1860. Il épouse en 1847, Marie-Louise André (1825-1907), d'où, entre autres :

1. Jeanne Zilia Poupart de Neufelize (1851-1935). Elle épouse en 1873, Albert Mallet, (1846-1927) banquier, régent de la Banque de France

2. Jean Poupart, baron de Neufelize, qui suit.

III. Jean Poupart, baron de Neufelize (1850-1928), banquier, régent de la Banque de France. La banque dont il est associé, devenue *André de Neufelize & Cie* (1889-1895) prend le nom de *de Neufelize & Cie* (1896-1944). Il épouse en 1874, Madeleine Dollfus, d'une famille industrielle de Mulhouse, d'où :

1. Jacques Germain Poupart, baron de Neufelize, qui suit.

2. André Poupart, baron de Neufelize (1875-1949), banquier, épouse en 1903 Eva Barbey (1879-1859)

Source : Eric Bungener, *Filiations Protestantes*, vol I, France, tome I. 1996, tome II. 1997, tome III. 2001, vol II, Suisse, tome I. 1999, tome II. 2002.

IV. *Jacques* Germain Poupart, baron de Neufelize (1883-1953), banquier, fit partie du dernier conseil de régence de la Banque de France. Il épouse en 1919, Alice Coche de la Ferté (1893-1923) et en secondes noces en 1928, Antoinette Meyer-Morel. Du premier lit :

1. Jean Louis Poupart de Neufelize, qui suit.

2. Geneviève Poupart de Neufelize. Elle épouse Henri Costa de Beauregard (1897-1984), associé de la Banque.

V. Jean-Louis Poupart, baron de Neufelize (1920-1999) dernier du nom ; associé gérant de la banque jusqu'en 1969, devenue en 1945 *de Neufelize-Schlumberger*, puis en 1966 de *Neufelize Schlumberger Mallet*. Il épouse en 1959, Claude Geoffroy.



Gustave Girod
(1832-1892)



Maurice Schlumberger
(1886-1907)



Jacques de Neuflyze
(1883-1953)

V. Famille MONNIER

Cette famille, originaire de Lorraine descend de la sœur du Maréchal Ney et du Maréchal Molitor.

- I. Auguste Monnier (1801-1864) propriétaire. Il épousa en 1827, Louise Molitor (1805-1852), fille du Maréchal. Les époux Monnier se convertirent au protestantisme, peu après leur mariage d'où :
 1. Louis Monnier, qui suit.
 2. André Monnier, qui suivra.(1863-1945).
 3. Isabelle Monnier (1869-1952). Elle épouse en 1892, Emmanuel Schlumberger.

- III. Louis Monnier (1861-1952), associé de la banque *de Neufelize*. Il épouse en 1890, Cécile Thuret, d'où :
 1. Françoise Monnier, née en 1891. Elle épouse en 1914, Maurice Schlumberger (1886-1977), associé de la banque.
 2. Christian Monnier (1898-1982), associé gérant de *MM. de Neufelize Schlumberger & Cie* dès 1928. Il épouse en 1905 Germaine Gruber, d'où :
 - a. Bernard Monnier, né en 1928, membre du Conseil de Surveillance de la banque *NSM*.. Il épouse en 1954, Jacqueline Matisse, et en secondes noces, Virginie Lehideux-Vernimmen, auteur du livre sur la famille André.

VI. Famille SCHLUMBERGER

La famille, originaire de Mulhouse, a géré des fabriques de textiles et des industries mécaniques.

I. Paul Schlumberger (1848-1926), associé des filatures *Nicolas Schlumberger*. Il épouse Marguerite de Witt (1853-1924), petite-fille de Guizot, d'où :

1. Jean Schlumberger (1877-1968), homme de lettres.
2. Conrad Schlumberger (1878-1936), cofondateur, avec son frère Marcel, de la *Société de prospection électrique* et de *Schlumberger Well surveying corp*, le puissant groupe *Schlumberger*, aux Etats-Unis.
3. Marcel Schlumberger (1884-1953), cofondateur du groupe *Schlumberger*. Il épouse Jeanne Laurans (1909-1983), d'où
 - a. Geneviève Schlumberger (1910-1993). Elle épouse en 1931, René Seydoux Fournier de Clausonne, (1903-1973), d'où :

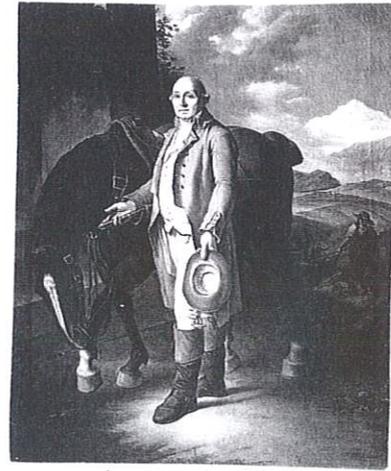
. Jérôme Seydoux, né en 1934, associé de la banque *NSM*.

4. Maurice Schlumberger (1886-1977), banquier, s'associe avec ses amis André Istel et Louis Noyer, pour fonder en 1919, la société *Schlumberger, Istel, Noyer & Cie*, devenue en 1925, la banque *Schlumberger*, puis *NSM*. Il épouse en 1914, Françoise Monnier (1891-1985), d'où :
 - a. Rémy Schlumberger (1920-1992), associé de la banque *de Neufelize Schlumberger & Cie*, puis *NSM*. Il épouse Diane Vuillet, d'où :

. Basile Schlumberger, né en 1959, dirigeant de *Neufelize-OBC Investissement (NOI)*



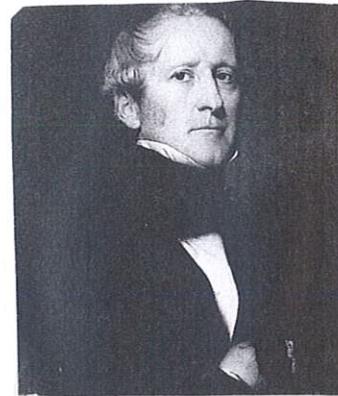
Isaac Mallet
(1684-1779)



Jacques Mallet
(1724-1815)



Guillaume Mallet
(1747-1826)



James Mallet
(1787-1866)



Jules Mallet
(1769-1866)



Ernest Mallet
(1863-1966)

VII. Famille MALLET

Famille du refuge, installée à Genève. Le Musée de la Réformation, à Genève, près de Saint-Pierre, est installé dans la maison Mallet. La Banque Mallet était la plus ancienne banque parisienne.

I. Isaac Mallet (1684-1779) installé comme banquier à Paris en 1713, sous les raisons sociales successives *De la Rive Mallet & Cie* (1713-1720), *Isaac Mallet & Cie* (1721-1726), *Isaac Mallet* (1729), *Isaac Mallet Dufour & Cie* (1730), *Isaac Mallet & Rilliet* (1731-1736), *Isaac Mallet* (1731-1741), d'où :

II. Jacques Mallet (1724-1815), associé de la banque Mallet à Paris, d'où :

1. Guillaume Mallet, qui suit.

2. *Isaac-Jean-Jacques Mallet*, (1763-1815), qui suivra, associé de la banque. Il épouse en 1791, *Marthe Henriette Houel* (1769-1829).

III. Guillaume Mallet (1747-1826) créé premier baron Mallet de Chalmassy en 1810. Il épouse en 1779, *Elisabeth Emilie Boy de la Tour*, d'une famille de Neuchâtel, amie de Jean-Jacques Rousseau, et en secondes noces en 1785, *Augustine Anne Julie Houel*, de Caen, d'où :

1. Adolphe Jacques, dit James, 2^e baron Mallet (1787-1868), associé de la banque, régent de la Banque de France. Il épouse en 1818, *Laure Oberkampf*, fille du fondateur des toiles de Jouy, d'où :

a. *Albert Mallet*, 4^e baron, (1846-1927), associé de la banque. Il épouse en 1873, *Jeanne de Neuflyze* (1851-1935).

b. *Arthur Mallet*, qui suit.

2. *Louis Jules Mallet*, qui suivra

IV. *Arthur Mallet* (1821-1891), associé de la banque. Il épouse en 1847, *Anna de Rougemont de la Schadau* (1827-1927), d'où :

1. *Théodore Mallet* (1860-1903), associé de la banque. Il épouse en 1882, *Anne-Eléonore Laugel* (1859-1846) d'où :

- a. Auguste *Jacques* Mallet, 5^e baron (1884-1948), associé de la banque. Il épouse en 1914, Jacqueline de Maupeou, d'où :
 - . Jean Pierre Mallet, né en 1915, mort vers 1995, 6^e baron, associé de la banque. Il épouse en premières noces, Christiane de Watteville-Berckheim, et en secondes noces Hélène Jarron Poplu.
 2. Ernest Mallet (1863-1956), associé de la banque, régent de la Banque de France. Il épouse en 1905, Mabel Saint-Aubyn, fille d'un lord anglais.
- IV. Louis *Jules* Mallet (1789-1866), associé de la banque. Il épouse en 1813, Emilie Oberkampf, sœur de la 2^e baronne Mallet, d'où :
1. Charles Mallet, qui suit.
 2. Henri Mallet, qui suivra.
- V. Charles Mallet (1815-1902), associé de la banque, président du PLM. Il épouse en 1844, sa cousine Lucie Mallet d'où :
1. Georges Mallet, (1834-1935) pas associé. Il épouse Marie Hartung, d'où :
 - a. Charles Mallet (1890-1943) associé de la banque. Il épouse en 1923, Marcelle Pons-Lemarquis.
- V. Frédéric *Henri* Mallet (1824-1908), associé de la banque. Il épouse en 1852, Gabrielle André (1833-1907) d'où :
1. Etienne Mallet (1853-1929), associé de la banque, d'où :
 - a. Thierry Mallet (1864-1969), associé de la banque.
 2. Frédéric Mallet (1854-1937), associé de la banque, président de la *Banque Ottomane*. Il épouse Cécile Mallet, d'où :
 - a. Gérard Mallet (1877-1918), associé de la banque, mort pour la France. Il épouse en 1908, Marie Bernard de Saint-Affrique (1886-1935).
 3. Guillaume Mallet, (1860-1945), sous-lieutenant de dragons. Il épouse en 1895, Adèle Grunelius (1866-1945) pas associé, d'où :

- a. André Mallet (1897-1964), associé de la banque, propriétaire de la maison de Varangeville. Il épouse en 1930, Mary Haviland-de Luze.

III. *Isaac* Jean Jacques Mallet (1763-1815). Il épouse en 1791 Marthe Henriette Houel (1769-1829), d'où :

1. Edmond Mallet (1803-1844), associé de la banque. Il épouse Elise Oursel, du Havre (1813-1846) d'où :
 - a. Edouard Mallet, (1838-1895) associé de la banque. Il épouse en 1866, Louise Sophie Mallet (1845-1926).
 - b. Marguerite Mallet, épouse Arthur Feray. Voir descendance Feray.
2. Horace Mallet, qui suit.

IV. Horace Mallet (1803-1880), associé de la banque. Il épouse en premières noces, en 1830, Charlotte Holtermann, et secondes noces, en 1835, Henriette Scherer (1813-1866), d'où :

1. Eugène Mallet, (1878-1948), pas associé. Il épouse en 1902 Laure Harlé (1879-1947), d'où :
 - a. Richard Mallet, (1878-1948), pas associé, Inspecteur des Eaux et Forêts, d'où :
 - . Jean-Pierre-Robert Mallet, né en 1920, associé de la Banque, chevalier de Saint-Jean. Il épouse en 1947, Colette Papin.

VIII. Famille FERAY

Ancienne famille protestante d'armateurs du Havre, anoblie en 1769 et 1775.

- I. Marguerite Mallet, fille d'Isaac Mallet et de Marthe Henriette Houel. Elle épouse Arthur Feray (1832-1896), d'où :
- II. Jacques Feray (1872-1958), associé de la banque *Mallet frères*. Il épouse en 1903, sa cousine Antoinette Mallet (1883-1967), d'où :

III. Thierry Feray, né en 1911, associé de la banque *Mallet frères puis de NSM*.

Thierry Du PASQUIER

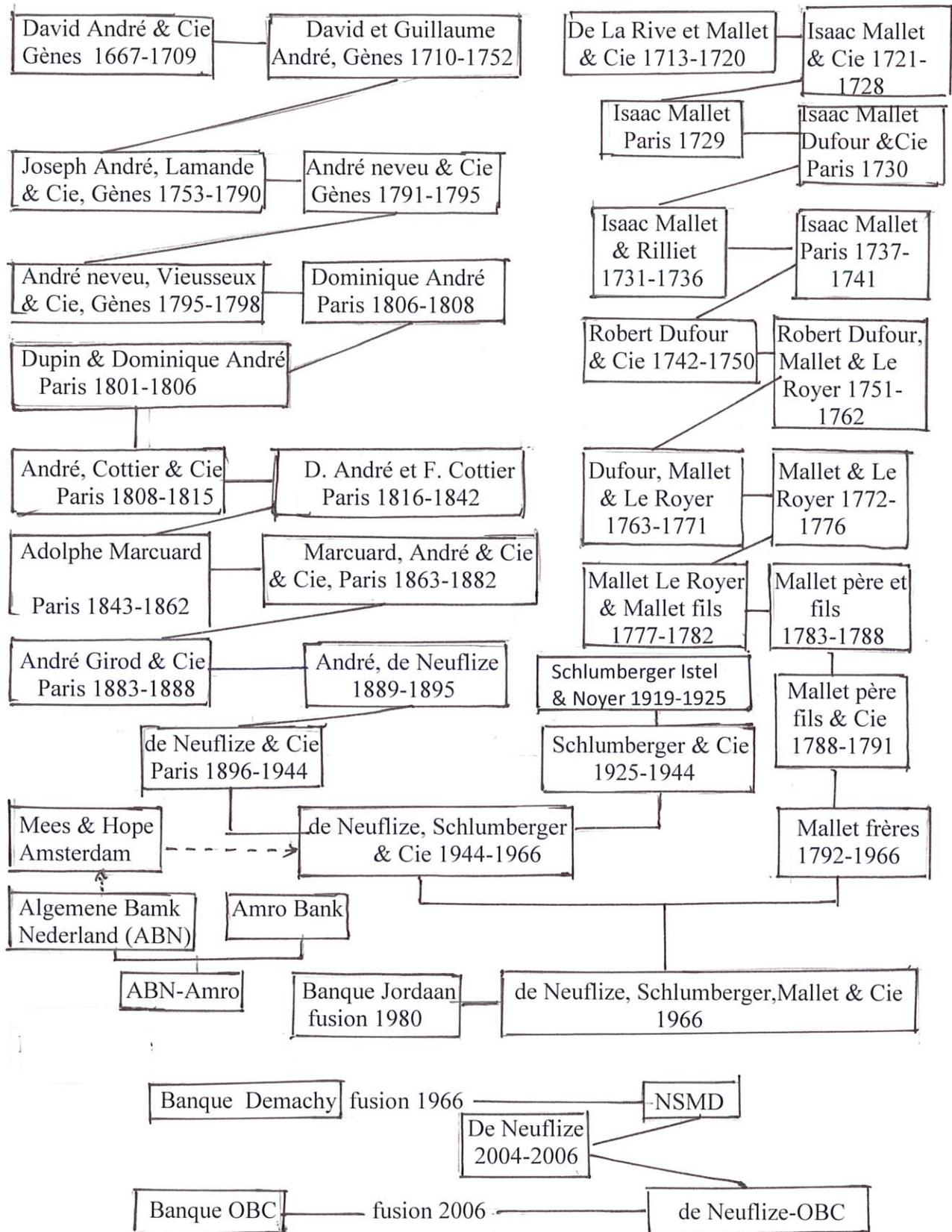
Références :

- (1) Voir « Généalogie et Banque protestante », dans *Cahiers du Centre de Généalogie Protestante* n°105, 1er trimestre 2009, pages 32-41 et « Généalogie et banque protestante : les Berthoud et les Courvoisier », *ibid.* n°110, deuxième trimestre 2010, pages 89-94.
- (2) *ibid.*, n°102, deuxième trimestre 2008, pages 58-71, n°103, 3^e trimestre 2008, pages 114-127, et n°104, quatrième trimestre 2008, « Portraits provenant de la famille de Neufelize vendus à l'Hôtel Drouot », pages 172-177.
- (3) Virginie Lehideux-Vernimmen, *Du négoce à la banque, les André, une famille nîmoise protestante 1600-1800*, Nîmes 1992, 192 pages, ill.
- (4) Christian Grand, *Trois siècles de banque, de Neufelize Schlumberger Mallet 1667-1991*, préface de Jean Favier, de l'Institut, Paris 1991, 285 pages, ill.
- (5) Voir la généalogie de la famille Girardot, marchands de bois pour l'approvisionnement de Paris dans : Thierry Du Pasquier, *Généalogies huguenotes*, Paris, éditions Christian, 1985.

Autres sources :

- Christian Grand, *Trois siècles de banque, de Neufelize, Schlumberger Mallet, 1667-1991*, préface de Jean Favier, de l'Institut, Tours 1991, 285 p., ill.
- *Tableaux généalogiques de la famille Schlumberger*, de la 1^{ère} à la 14^e génération, Mulhouse, 1953, de la 15^e à la 19^e génération, Mulhouse, 1956.

RAISONS SOCIALES



LE BARON FERDINAND DE TURCKHEIM

1811 - 1914

Nous avons trouvé dans la « Mission Intérieure », rédigée par un pasteur de l'Union des Églises libres, cette chronique nécrologique du baron Ferdinand de Turckheim, colporteur biblique plus que centenaire, décédé le 11 avril 1914, qui était un fidèle ami de la Mission intérieure évangélique, société fondée à Nîmes en 1871, au lendemain de la défaite de la France.

« Les juges croîtront comme le palmier ; ils élèveront comme le cèdre du Liban. Plantés dans la maison de l'Éternel, dans le parvis de notre Dieu, ils se couvriront de fleurs. Ils porteront encore des fruits dans la blanche vieillesse. Ils seront vigoureux et verdoyants, pour annoncer l'éternel juge avec équité.²⁴ »

Voilà l'image qui surgit d'elle-même devant nos yeux, lorsque nous pensons au vénérable centenaire qui s'est éteint à Montreux le 14 avril 1914.

Il était né à Strasbourg, le 31 mars 1811, en cette année mémorable qui salua une magnifique comète et la naissance du Roi de Rome, fils infortunée de Napoléon Ier. Il fit des études de droit à Paris, entra dans la banque, et déjà alors se donna de toute son âme à la musique. Il fut élève de Chopin et il aimait à s'en souvenir. Il rentra à Strasbourg en 1833 et, 10 ans plus tard, et posa épousa Mlle de Schulthess-Rechberg de Zurich. Il remplissait diverses charges honorifiques. Peu après la guerre de 1870, il vint se fixer à Lausanne. Ce qui devait être une halte fut un établissement prolongé. Là, le sexagénaire s'est mis à fréquenter les cours de la faculté libre de théologie et c'est alors qu'il écrivit le *Compagnon du chrétien évangélique*, ouvrage de controverses religieuses. De Lausanne, il se rendait fréquemment en Savoie, chez sa fille, ou à Zurich dans la famille de sa femme ou encore à Maennedorf et à Waedenschwyl sur les bords du lac qu'il affectionnait tant. L'étape suivante le trouva Cannes où il fut un hôte assidu de l'Église réformée évangélique. Enfin, en 1898, il rentra en Suisse, à Clarens, puis à Montreux. La mort venait de lui enlever son fils aîné, grand déchirement pour son cœur. C'est à Montreux qu'il célébra ses noces de diamant et son centième anniversaire entouré par de très nombreux représentants de sa famille et toute une population sympathique et plus. En 1912 il perdit sa compagne vénérée, elle-même plus que nonagénaire, une figure délicieuse, fine, spirituelle, enjouée. Le 31 mars 1914, il eut encore la satisfaction de se voir fêté pour ses 100 ans, dans l'intimité. Le 14 avril, au matin, il s'en allait à Dieu paisiblement,

²⁴ Psaume 92 v. 13 à 15.

après deux jours de maladie qui n'étaient que de l'épuisement. Ses cheveux étaient plutôt grisonnants que blanchis. Son regard avait gardé une lucidité parfaite, il lisait et écrivait sans lunettes. Son ouïe, hélas ! était depuis plusieurs années fort pesante ; sa voix jadis si claire, ne vibrait plus. Mais sa mémoire était intacte, sa vivacité d'esprit toujours la même, égalée seulement par celle de son cœur et de sa foi. Ses obsèques ont été célébrées la Chapelle de l'Église libre de Montreux et sa dépouille repose d'un admirable cimetière de Clarens, où se lisent bien des noms chers au protestantisme français.

Le Baron Ferdinand de Turckheim avait été converti par les prédications du pasteur Haerter de Strasbourg, bien connu comme l'un des promoteurs du Réveil religieux de l'Alsace et comme fondateur de l'institution des diaconesses de Strasbourg. Il aimait à parler de la bonne influence de cet homme de Dieu sur lui et les siens. La piété sincère qu'il lui devait se manifesta de bonne heure par le besoin d'agir, de propager sa foi. Il fut l'un des premiers membres de l'Union chrétienne de Jeunes Gens fondée à Strasbourg. Lorsque la guerre et le siège de 1870 vinrent bouleverser la cité, Ferdinand de Turckheim s'efforça de soutenir le moral des assiégés par des visites et des distributions de bons livres. Plus tard, il se fit l'initiateur de ces bibles exposées au passant dans une vitrine et dont on tourne les pages chaque jour. Sa confiance dans la parole de Dieu était-illimitée.

C'est à Cannes qu'il commença l'œuvre de distribution des bons écrits aux cochers de fiacres livrés aux tentations de l'oisiveté et des longues attentes. Il ajouta bientôt à cette clientèle les prisonniers de l'île Sainte-Marguerite. Il étendit encore sa paroisse de lecteurs en instituant des bibliothèques circulantes²⁵. Enfin, et surtout depuis qu'il habitait Montreux, il faisait chaque semaine des envois de colis dans toutes les directions principalement aux employés des diverses administrations²⁶, à des Unions Chrétiennes, à des pasteurs et évangélistes, sans oublier les colonies françaises. Tant qu'il put sortir, on le voyait, sa serviette pleine sous le bras, remettant aux passants, aux boutiquiers, aux enfants ces précieuses brochures, accomplissant ainsi à la lettre sa tâche de *vieux colporteur* comme il aimait à s'appeler. Ainsi, non content de fournir aux autres l'aide pour évangéliser il se livrait lui-même au travail missionnaire. Nombreux étaient les amis, auteurs-éditeurs ou souscripteurs qui entretenaient sa provision de bonnes lectures.

Que tous les traités ainsi répandus aient été lus appréciés à leur valeur qui voudrait le prétendre ? Lorsqu'on lui rapportait tel propos moqueur prononcé derrière son dos, le serviteur de Dieu se plaisait à dire que Dieu l'avait rendu sourd, afin qu'il pût n'en rien savoir. Son optimisme était à la hauteur de son zèle d'apôtre et concourait à le conserver étonnamment jeune, enthousiaste et heureux. Le travail entretenait la fraîcheur de son âme et si nul n'avait de plus vives indignations, nul n'était plus fréquemment saisi par l'admiration la plus extensive. « C'est merveilleux, c'est délicieux ! » allait-il répétant.

Son grand âge et ses services de vieux colporteur lui avaient créé une sorte de célébrité dans le monde protestant. Mais son cœur était resté humble. Il n'aimait pas la flatterie, lui qui si porté à témoigner aux autres son amitié. Il se nourrissait de la grâce de Dieu et vivait de prière, autant que de travail.

²⁵ *MI* septembre 1905, p. 123. « M. le baron de Turckheim nous a demandé d'admettre dans notre Fédération l'Œuvre des bonnes lectures en bibliothèques circulantes qu'il a fondée. »

²⁶ *MI*, 1879 p 141. Évangélisation des employés de chemin de fer en Allemagne.

Sa fin a été celle d'un enfant du Père franchissant, après bien des fatigues et des épreuves, le seuil de la maison éternelle. Il a parlé de son désir de mourir ou plutôt d'arriver auprès de son cher Sauveur. Ses yeux se portaient constamment vers l'image du Christ qu'il avait suspendue devant son lit ou qu'il tenait entre ses mains. Il n'a pas eu d'agonie. Jésus est venu le chercher et il est entré sans crainte dans la vallée de l'ombre de la mort, soutenu par la houlette de son Berger, selon la belle image du Psaume 23, qui était son favori. Au delà resplendissait déjà pour ce bon fidèle serviteur, « la joie de son Seigneur. »

« Éternel que je meure de la mort du juste et que ma foi soit semblable à la sienne ! »

H. CORDEY

Mission intérieure, septembre 1914, pp. 153-155.

Madeleine SOUCHE

CHARLES MOULIN (1909)
COMEDIEN ET HOMME DE CŒUR

Nous présentons l'ascendance de Charles Moulin, enfant du pays de Montélimar, comédien et homme de cœur. Il n'oublia pas les vieux comédiens et participa activement à l'association « La roue tourne ». Disciple de l'abbé Pierre, il créa, pour les noëls des Compagnons d'Emmaüs, le « Théâtre sur le tas ».

Champion de France du 150 mètres trois nages

Charles Moulin vint au monde le 11 décembre 1909 à Montélimar, au bord du Roubion, où ses parents tenaient un hôtel-restaurant. Sportif, il pratiqua différentes disciplines, et bien qu'il ait travaillé comme mécanicien, puis comme forgeron, la pratique de la natation lui permit de devenir champion de France du 150 mètres trois nages.

Son service militaire accompli, Charles Moulin s'orienta vers le cinéma.

Le Johnny Weissmuller du cinéma français, véritable « homme de cœur »

Il obtint un rôle dans *L'Épervier* de Marcel L'Herbier, fut maître nageur dans *L'ange au foyer* de Léon Mathot, puis tourna en 1937, *Aloha, le chant des îles* et devint alors le « Tarzan français ».

Le vrai démarrage de sa carrière vint de sa rencontre avec Marcel Pagnol et Raimu, lors du tournage de *La femme du boulanger* ; 107 films et 40 pièces vont suivre. Il s'est fait diseur-minéo-dramatique de poésies traitant de sujets comme l'ouvrier, le vagabond, l'homme primitif, mais n'a pas pour autant délaissé les sports puisqu'il fut professeur d'éducation physique, kinésithérapeute et rugbyman.

Au fil du Roubion

C'est à Bourdeaux, Mornans, Puy- Saint-Martin, Bonlieu et Allan, villages situés le long du Roubion, que l'on trouve les ancêtres en ligne directe de Charles Moulin.

Les berceaux sont principalement localisés en région Rhône-Alpes, le reliquat se cantonnant à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les départements de la Drôme et de l'Ardèche sont différemment représentés, puisque la presque totalité des lieux de naissance sont localisés dans la Drôme. Les cantons de Marsanne et de Montélimar sont très largement majoritaires par rapport à Loriol et Dieulefit. Des origines géographiques, somme toute, très concentrées.

Bourdeaux, berceau de la famille Moulin et haut-lieu du protestantisme

Le village perché de Bourdeaux, situé en bordure du Roubion, est un haut-lieu du protestantisme.

L'ascendance en ligne directe de Charles Moulin remonte à un certain Pierre Moulin (n°144), marié avec Jeanne Galand (n°145). Cette dernière est décédée le 12 février 1748 à Bourdeaux. Elle lui a donné au moins un fils, Antoine Moulin (n°72) né au même lieu le 5 avril 1696. Son mariage fut célébré le 19 mai 1722 à Saint-Sauveur-en-Diois avec Magdeleine Berlhe (n°73) native de Saou (Drôme). Ils sont tous deux décédés à Bourdeaux ; Antoine Moulin (n°72) le 21 février 1782, Magdeleine Berlhe (n°73), le 7 janvier 1780.

C'est à Bourdeaux que fut enregistrée la naissance de leur fils, Jean Pierre Moulin (n°36) le 4 décembre 1724. Son mariage fut célébré le 26 juin 1752 au Désert avec Anne Cordeil (n°37), elle aussi native de Bourdeaux.

Le Désert c'est l'ensemble des lieux cachés (grottes, ravins, forêts,...) où les protestants vont célébrer leur culte dans la clandestinité pendant plus d'un siècle d'intolérance et de persécutions à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes. La communauté huguenote était d'ailleurs fort implantée à la fin de l'Ancien Régime, dans la vallée de la Drôme, la région de Dieulefit et le pays de Bourdeaux.

Louis Moulin (n°18) est né semble-t-il, en août 1759 à Bourdeaux. Il eut de son épouse, Marguerite Bouchet (n° 19), une fille, Reine Moulin qui resta célibataire et donna naissance à un enfant naturel, Sulpice Joseph Moulin (n°4), né en 1841.

Champcella dans les Hautes-Alpes, berceau de la famille Pons

À la dixième génération apparaît un nouveau site, localisé dans le département des Hautes-Alpes. Il s'agit de la paroisse de Champcella, près de Saint-Crépin, sur l'arrondissement de Briançon (région Provence-Alpes-Côte d'Azur). C'est le berceau de la

famille Pons, représentée à la dixième génération par Jean Pons (n°680), époux de Suzanne Chambon (n°681).

Après avoir eu un fils, François Pons (n°340), né vers 1663, la famille Pons s'est installée à Pont-de-Barret, dans la Drôme. François Pons s'y est d'ailleurs marié le 9 février 1696 avec Isabeau Gautier (n°341). L'un et l'autre y furent inhumés, lui, le 24 mars 1733 ; elle, le 12 mai 1735. Le 28 mars 1697, fut enregistrée la naissance de Jean Pons (n°170), leur fils qui a vécu à Pont-de-Barret jusqu'à son décès survenu le 9 janvier 1757. Il y avait épousé le 1er décembre 1719 Gabrielle Magnet (n°171), mariage suivi le 5 avril 1722 de la naissance d'une fille, Élisabeth Pons (n°85), épouse de Paul Gautier (n°84). Ces derniers sont les parents de Jean Gauthier (n°42), né le 24 septembre 1757 à Pont-de-Barret qui épousa le 13 juillet 1784 à La Batie-Rolland Marguerite Baudon (n°43).

Mariage entre cousins-germains chez les Carret

Joseph François Estran (n°14) a épousé le 2 mai 1848 à Saint-Montan, cousine-germaine, Félicité Carret (n°15). En effet, la mère du marié, Marie Jeanne Carret (n°29), et le père de la mariée, François Noël Carret (n°30) sont tous deux issus de Guillaume Carret et de Jeanne Marie Ferrent. En conséquence, on attribue à Guillaume Carret et Jeanne Marie Ferrent, qui apparaissent par deux fois dans l'ascendance de Charles Moulin, deux numéros : Guillaume Carret, les numéros 58 et 60, à Jeanne Marie Ferrent, les numéros 59 et 61.

L'ascendance se poursuit avec le mariage de Jean Joseph Carret (n°116 et n°120) et Élisabeth Coulomb (n°117 et n°121) célébré le 1er août 1741 à Pierrelatte, paroisse de naissance de la future. Jean Joseph Carret est, lui, né le 6 février 1713 à Bollème, de Jean-Claude Carret et Philippa Lassiade.

Les Freydier de Saint-Gervais, les Freydier de Charols

Marie Freydier (n°23) est la fille de Philippe Jacques Freydier (n°46) et d'Anne Blache (n°47) Constance Marie Pellegrin (n°25) est la fille d'Antoine Constant pellegrin (n°50) et de Catherine Freydier (n°51). Un lien de parenté entre Philippe Jacques Freydier (n°46) et Catherine Freydier (n°51) existe-t-il ?

L'ascendance en ligne directe de Philippe Jacques Freydier (n°46) révèle que celui-ci est fils de Jean Baptiste Freydier (n°92) et de Louise Vigne (n°93), petit-fils d'autre Jean Baptiste Freydier (n°184) et de Catherine Baudon (n°185), et arrière-petit-fils d'Henri Freydier (n°368) et de Blanche Reynaud (n°369).

L'ascendance en ligne directe de Catherine Freydier (n°51) s'écrit de la manière suivante, fille de Jean Freydier (n° 102) et de Marianne Maillet (n°103), petite-fille de Jean Antoine Freydier (n°204) et de Marianne Girardin (n°205), et arrière-petite-fille d'Antoine Freydier (n°408) et de Laurence Pouget (n°409).

À la neuvième génération, aucun lien de parenté n'apparaît, bien que la première famille soit localisée à Saint-Gervais-sur-Roubion dès 1696, la seconde à Charols en 1694, communes du canton de Marsanne.

Parenté avec Emile Loubet président de la République

C'est à Marsanne que naquit le 31 décembre 1838, Émile François **Loubet**, avocat et président de la République française du 18 février 1899 au 17 janvier 1906. Son père, Antoine Loubet (1808-1882), était procureur du roi à Réauville, où l'on rencontre le patronyme Loubet dès le XVIIe siècle. Les Loubet, notables, se sont alliés avec des familles des paroisses environnantes comme Allan et Grignan.

La mère du président, Marguerite Marie Nicolet, est née à Marsanne. Son grand-père maternel, François Jean Nicolet, a vu le jour le 29 juillet 1775 à Cléon-d'Andran.

Les familles alliées portent, entre autres, les patronymes : Alleman, Bayle, Cheynet, Couston, Girard, Jarrias, Marignan, Meynier et Pelisse.

On relève dans l'ascendance de Charles Moulin, les patronymes : Loudet d'Allan, avec Marie Anne Loudet (n°53), Loubet de Réauville, avec Isabeau Loubet (n°197), née le 26 décembre 1667, Girard de Châteauneuf de M. avec Pierre Jean Girard (n°228) né le 15 novembre 1695.

A la neuvième génération, l'ascendance établie fait état de Dominique Loubet (n°394) né le 28 août 1633 à Allan, décédé le 20 avril 1685 à Réauville, et de Jeanne Anthonie Marignan. (n°395) née le 26 décembre 16040 à Réauville et qui y est décédée le 6 mars 1728.

L'ascendance d'Émile Loubet donne comme ascendants à la septième génération Dominique Loubet, consul à Réauville en 1665 et 1682, décédé après 1682, marié le 6 janvier 1661 avec Jeanne Marignan.

Il y a de fortes probabilités pour qu'Isabeau Loubet, ascendant (n°197) de Charles Moulin, et Jean Joseph Loubet, fils de Dominique Loubet cite ci-dessus, soit sœur et frère. Si cela se vérifiait, Charles Moulin serait parent avec le président Emile Loubet.

Myriam. PROVENCE

Sources

- Charles Moulin 1909-1992 – Le berger de Marcel Pagnol. Sa carrière par Marylène Ponthier.
- Généalogie par Odette Blanc, Paulette et Max Boisson.
- Cercle généalogique de la Drôme provençale (service des archives de la Mairie de Montélimar).
- les présidents de la République française et leur famille de Michel Sémentéry , Editions Christian, 1982.
- Gé-Magazine n° 241.



Charles Moulin en compagnie de Marcel Pagnol (© CG de la Drôme).

Arbre simplifié (branche paternelle)

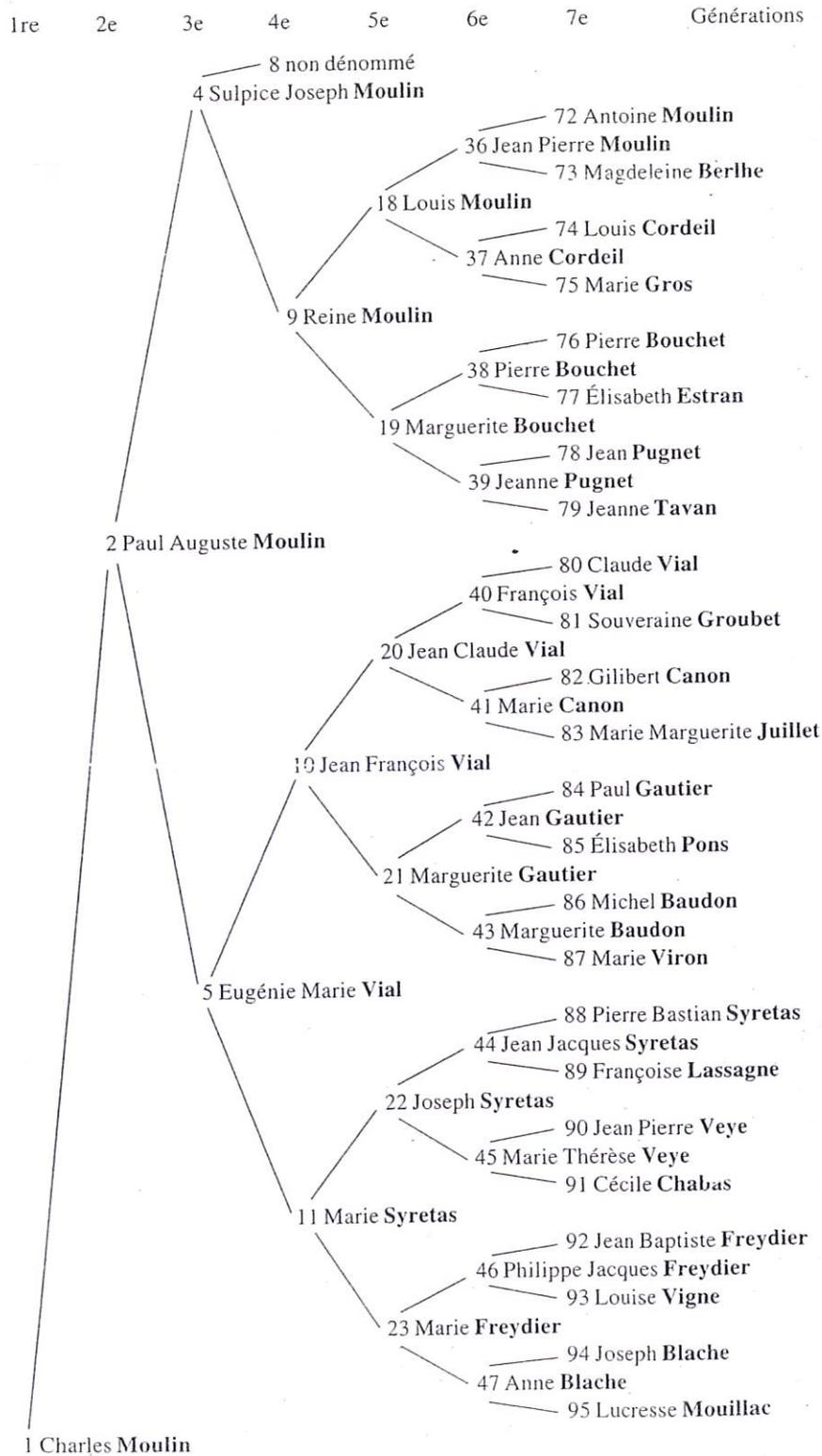


Tableau détaillé				
N° Noms et prénoms	Dates et lieux de naissance	Dates et lieux de mariage	Dates et lieux de décès	Professions et titres
Première génération				
1 Moulin Charles	11.12.1909 Montélimar (Drôme)		23.01.1992 Montélimar (Drôme)	Mécanicien, forgeron Prof. d'éduc. physique Comédien
Deuxième génération				
2 Moulin Paul Auguste	20.04.1883 Bonlieu-sur-Roubion (Drôme)	12.01.1909 Allan (Drôme)	19.03.1930 Montélimar (Drôme)	Cabaretier Restaurateur
3 Pic Flavie Justine	18.06.1887 Allan (Drôme)		14.09.1964 Montélimar (Drôme)	Sans profession
Troisième génération				
4 Moulin Sulpice Joseph	19.01.1841 Puy-Saint-Martin (Drôme)	26.12.1877 Bonlieu-sur-Roubion (Drôme)	28.03.1918 Montélimar (Drôme)	Cultivateur
5 Vial Eugénie Marie	28.10.1855 Bonlieu-sur-Roubion (Drôme)		13.02.1916 Montélimar (Drôme)	Ménagère
6 Pic Marius	28.01.1845 Allan (Drôme)	05.02.1877 Allan (Drôme)	14.01.1890 Allan (Drôme)	Cultivateur
7 Estran Marie Félicité	27.04.1849 Allan (Drôme)		04.11.1928 Allan (Drôme)	Ménagère
Quatrième génération				
8 Non dénommé				
9 Moulin Reine	11.07.1800 Mornans (Drôme)		19.10.1872 Puy-Saint-Martin (Drôme)	Domestique, ouvrière
10 Vial Jean François	vers 1822 Marsanne (Drôme)		en 1903 Bonlieu-sur-Roubion (Drôme)	Cultivateur
11 Syretas Marie	18.12.1828 Saint-Marcel-lès-Sauzet (Drôme)		15.01.1905 Bonlieu-sur-Roubion (Drôme)	Ménagère
12 Pic Thomas	29.06.1813 Allan (Drôme)	13.09.1842 Allan (Drôme)		Cultivateur
13 Imbert Marie Pauline	16.08.1819 Allan (Drôme)			Ménagère
14 Estran Joseph François	04.10.1821 Allan (Drôme)	02.05.1848 Saint-Montan (Ardèche)	24.09.1881 Allan (Drôme)	Cultivateur
15 Carret Félicité	20.04.1827 Saint-Montan (Ardèche)		22.10.1881 Allan (Drôme)	Ménagère
Cinquième génération				
18 Moulin Louis	août 1759 Bourdeaux (Drôme)	14.08.1792 Saou (Drôme)	23.10.1823 Puy-Saint-Martin (Drôme)	Cultivateur
19 Bouchet Marguerite	mai 1767		05.12.1855 Puy-Saint-Martin (Drôme)	Sans profession
20 Vial Jean Claude	23.02.1795 Mirmande (Drôme)	08.09.1816 La Laupie (Drôme)	20.04.1837 Saint-Gervais-sur-Roubion (Drôme)	Cultivateur
21 Gautier Marguerite	10.11.1786 La Bâtie-Rolland (Drôme)		vers 1859 Marsanne (Drôme)	Ménagère
22 Syretas Joseph	16.12.1800 Saint-Marcel-lès-Sauzet (Drôme)	05.09.1820 Pont-de-Barret (Drôme)		Cultivateur
23 Freydier Marie	02.02.1798 Pont-de-Barret (Drôme)		02.09.1874 Bonlieu-sur-Roubion (Drôme)	Ménagère
24 Pic Jean Baptiste	21.01.1777 Allan (Drôme)	10.04.1804 Cléon-d'Andran (Drôme)	19.04.1853 Allan (Drôme)	Cultivateur
25 Pelegrin Constance Marie	29.09.1779 Cléon-d'Andran (Drôme)		26.05.1847 Allan (Drôme)	Ménagère
26 Imbert Jean Antoine	01.12.1790 Allan (Drôme)	22.04.1817 Allan (Drôme)		Cultivateur
27 Parpaillon Marie Anne	25.11.1795 Allan (Drôme)			Ménagère
28 Estran Jean Joseph	28.04.1796 Allan (Drôme)		01.02.1872 Allan (Drôme)	Cultivateur
29 Carret Marie Jeanne	28.02.1798 Saint-Montan (Ardèche)		04.02.1872 Allan (Drôme)	Ménagère
30 Carret François Noël	25.12.1795 Lapalud (Vaucluse)	04.02.1817 Saint-Montan (Ardèche)		Cultivateur
31 Moulier Anne	23.10.1791 Saint-Montan (Ardèche)			Ménagère